



2003-2004

Annual Report

Rapport annuel

Public Safety

Sécurité publique

2003 - 2004 Annual Report

Published by:
Department Public Safety
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2004

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

Typesetting:
Department of Public Safety

ISBN 1-55396-562-0

ISSN 0847-5687

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2003 - 2004

Publié par:
Ministère de la Sécurité publique
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2004

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

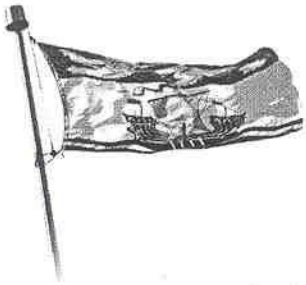
Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et
Services

Photocomposition:
Ministère de la Sécurité publique

ISBN 1-55396-562-0

ISSN 0847-5687

Imprimé au Nouveau-Brunswick



2003-2004

Annual Report

Rapport annuel

Public Safety

Sécurité publique

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant Governor of the Province of New
Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the
Annual Report of the Department of Public
Safety for the fiscal year April 1, 2003 to
March 31, 2004.

Respectfully submitted,



O. Wayne Steeves
Minister
Public Safety

The Honourable O. Wayne Steeves
Minister
Public Safety
Legislative Assembly
Fredericton, N. B.

Dear Mr. Minister:

On behalf of the staff of the Department, I am
pleased to present to you the Annual Report
describing the operation of the Department of
Public Safety throughout the 2003/04 fiscal
year.

Respectfully submitted,



Louise Lemon
Deputy Minister
Public Safety

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la
province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport
annuel du ministère de la Sécurité publique
pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2003 et
se terminant le 31 mars 2004.

Je vous prie d'agréer, monsieur le
Lieutenant-Gouverneur, l'assurance de ma très
haute considération.

Le ministre de la Sécurité publique,



O. Wayne Steeves

L'honorable O. Wayne Steeves
Ministre de la Sécurité publique
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Au nom du personnel du Ministère, je suis
heureux de vous présenter le rapport annuel du
ministère de la Sécurité publique, qui décrit les
activités du Ministère au cours de l'exercice
2003-2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma considération distinguée.

La sous-ministre de la Sécurité publique,



Louise Lemon

Table of contents Table des matières

Deputy's Overview	7	Tour d'horizon du sous-ministre	7
Mission Statement & Values	12	Énoncé de mission et valeurs	12
Legislation	13	Lois	13
Organizational Charts	15	Organigrammes	15
Community & Correctional Services	18	Services communautaires et correctionnels	18
Highlights	20	Faits marquants	20
Victim Services	22	Services aux victimes	22
Support to the Administration of Justice	25	Soutien de l'administration de la justice	25
Adult Offender Services	27	Services aux contrevenants adultes	27
Adult Community Services	27	Services communautaires aux adultes	27
Adult Custody Services	31	Services pour adultes mis sous garde	31
Youth Offender Services	33	Services aux jeunes contrevenants	33
Youth Community Services	33	Services communautaires aux jeunes	33
Youth Custody Services	37	Services pour adolescents mis sous garde	37
Youth Advocate	40	Défenseur des droits des jeunes	40
Service Contracts and Volunteer Services	41	Contrats de services et services bénévoles	41
Safety Services	42	Services de sécurité	42
Highlights	46	Faits marquants	46
Police, Fire and Emergency Services	49	Services de police, d'incendie et d'urgence	49
Firearms Office	49	Bureau provincial des armes à feu	49
Emergency Measures Organization	51	Organisation des mesures d'urgence	51
Office of the Fire Marshal	53	Bureau du prévôt des incendies	53
Policing Services	56	Services de police	56
Security & Emergencies Initiative	59	Initiative en matière de sécurité et d'urgence	59
Licensing & Registration	61	Licences et enregistrements	61
Operational Policy	64	Politique opérationnelle	64
Coroner Services	64	Services des coroners	64
Compliance	65	Contrôle de la conformité	65
National Safety Code	65	Code national de sécurité	65
Commercial Vehicle Enforcement	66	Application des lois sur les véhicules utilitaires	66
Liquor, Lotteries & Tobacco Enforcement	67	Alcool, loteries et tabac	67
Inspection Services	68	Services d'inspection	68
Corporate Services	70	Services ministériels	70
Highlights	70	Faits marquants	70
Financial Services	72	Services financiers	72
Information Technology	72	Technologie de l'information	72
Human Resource Services	73	Ressources humaines	73
Administrative Services	74	Services administratifs	74

Policy & Public Affairs	75	Politique et affaires publiques	75
Highlights	75	Faits marquants	75
Policy & Planning	77	Politiques et planification	77
Legislation Development	77	Élaboration des lois	77
Public Affairs	78	Affaires publiques	78
Appendices	79	Annexes	79
Appendix I: Boards and Commissions	80	Annexe I : Conseils et commissions	80
Appendix II: Financial Overview	82	Annexe II : Aperçu de la situation financière	82

Deputy's Overview

Since its formation in April 2000, the Department of Public Safety has become the focal point for a more co-ordinated and comprehensive approach to managing issues that affect the safety and security for the people of New Brunswick. The department administers twenty-three statutes that have an impact on all aspects of our lives. This legislation regulates Motor Vehicle Licensing & Registration; Policing Services; Emergency Measures; 9-1-1 Services; the Office of the Fire Marshal; Coroners Services; Safety Inspections Services; Commercial Vehicle Enforcement; Community & Correctional Services; and, Liquor, Tobacco and Lotteries.

The delivery of public safety programs and services is guided by a vision of a prosperous, competitive and compassionate New Brunswick. To attain this vision, we need a strong organization built upon solid partnerships. In recognition of this, the department has set strategic goals for key result areas that focus on Safety and Security, Service Delivery, Partnerships and Organizational Wellness.

In consultation with our many stakeholders throughout the year, it became increasingly clear that public safety and security were vital to the realization of Government's Prosperity Plan. People and businesses locate where they feel safe and secure. In doing so, they can rest assured that New Brunswick enjoys one of the lowest per capita crime rates in the entire country. We are proud of this record and continue to work diligently to maintain and enhance the safety of all our communities so that development and growth can be supported for generations to come.

Tour d'horizon du sous-ministre

Depuis sa formation en avril 2000, le ministère de la Sécurité publique est devenu le point central d'une approche plus coordonnée et globale de la gestion des questions qui touchent la sécurité et la sûreté de la population du Nouveau-Brunswick. Le Ministère administre 23 lois qui ont des répercussions sur tous les aspects de notre vie. Ces mesures législatives régissent l'immatriculation et les permis relatifs aux véhicules à moteur, les services de police, les mesures d'urgence, les services 911, le Bureau du prévôt des incendies, les services des coroners, les services d'inspection de sécurité, l'application des lois sur les véhicules utilitaires, les services communautaires et correctionnels ainsi que la réglementation des alcools, du tabac et des loteries.

La prestation de programmes et de services de sécurité publique est guidée par la vision d'un Nouveau-Brunswick prospère, compétitif et compatissant. Pour réaliser cette vision, nous avons besoin d'une organisation forte bâtie sur des partenariats solides. Dans cette optique, le Ministère s'est fixé des objectifs stratégiques pour les principaux domaines d'activités clés qui mettent l'accent sur la sécurité et la sûreté, la prestation des services, les partenariats et le mieux-être organisationnel.

En consultant de nombreux intervenants tout au long de l'année, il est devenu de plus en plus évident que la sécurité et la sûreté publiques étaient essentielles à la réalisation du Plan de prospérité du gouvernement. Les entreprises et les particuliers s'installent là où ils se sentent en sécurité. Ce faisant, ils peuvent avoir l'assurance que le Nouveau-Brunswick jouit d'un des taux de criminalité par habitant les plus faibles de tout le Canada. Nous sommes fiers d'une telle réalisation et nous continuerons de travailler sans relâche pour maintenir et accroître la sécurité de toutes nos collectivités pour que le développement et la croissance puissent être

In 2003-2004, a number of initiatives relating to our strategic objective of strengthening partnerships and improving services and programming were priorities. Negotiations were completed to ensure continuation of a federal – provincial corrections agreement.

By working together to share knowledge, expertise and best practices in the area of corrections, the two levels of government are increasing public safety, creating a more effective and efficient correctional system and making the best possible use of combined resources. This includes reducing the long-term cost of incarceration through the use of effective rehabilitation and reintegration services.

The basic elements of New Brunswick's correctional system are custody and various forms of community supervision. However, another key function is rehabilitation and reintegration-related programs and services. In this regard, New Brunswick is at the forefront among provinces in its community-based approach. Services are aimed at dealing with the causes of criminal behavior and achieving a successful transition to a law-abiding lifestyle. A variety of community-based organizations provide these services on a purchase of service basis.

Like governments across North America, New Brunswick is taking actions to improve its ability to prevent and manage events that could threaten the safety and security of our citizens. We are improving our prevention preparedness and response capabilities to deal with deliberate,

soutenus pendant des générations.

En 2003-2004, un certain nombre d'initiatives liées à notre objectif stratégique de renforcer nos partenariats et d'améliorer nos services et nos programmes étaient des priorités. Des négociations ont été menées à terme en vue d'assurer la continuation d'une entente fédérale-provinciale en matière de services correctionnels.

En travaillant ensemble pour partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs meilleures pratiques dans le domaine des services correctionnels, les deux paliers de gouvernement accroissent la sécurité publique, créent un système correctionnel plus efficace et font le meilleur usage possible de leurs ressources regroupées. Cela inclut la réduction du coût à long terme de l'incarcération grâce à l'utilisation de services de réhabilitation et de réinsertion efficaces.

Les éléments de base du système correctionnel du Nouveau-Brunswick sont la garde et diverses formes de surveillance dans la collectivité. Toutefois, une autre de ses fonctions clés consiste à fournir des programmes et des services liés à la réhabilitation et à la réinsertion. À cet égard, le Nouveau-Brunswick est un chef de file parmi les provinces en raison de son approche communautaire. Les services sont conçus pour s'attaquer aux causes du comportement criminel et pour réaliser une transition réussie vers un style de vie axé sur le respect de la loi. Toute une gamme d'organismes communautaires fournissent ces services selon une formule d'achat de services.

Tout comme les autres gouvernements en Amérique du Nord, le Nouveau-Brunswick prend des mesures pour améliorer sa capacité de prévenir et de gérer les événements qui pourraient menacer la sécurité de la population. Nous améliorons nos capacités de prévention, de préparation et d'intervention relativement aux

natural and accidental events.

Further progress was made to meet the requirements of Government's Security & Emergencies Initiative by implementing measures that focus on:

- Enhancements of criminal intelligence;
- Increased RCMP enforcement positions;
- Development of a Hazardous Materials (HazMat) Emergency Response Program; and
- Matching federal security standards so that planning, operations and communications with federal authorities can occur when needed.

Because of such initiatives, New Brunswick is seen as a leader in Canada on the role of the Province in public security. To ensure that we continue to meet this standard, ongoing co-ordination of efforts is reviewed regularly through forums such as the Atlantic Regional Advisory Committee for RCMP, in meetings with the province's Chiefs of Police and, in conjunction with federal, interdepartmental and municipal agencies.

In the technology sector, following the successful launch of our Client Information System, work has been ongoing to develop a Police Information Management/Information Technology Sharing (PIMITS) project. The vision of PIMITS is the seamless linkage of police forces throughout New Brunswick to enhance their capacity for developing and

événements délibérés, naturels et accidentels.

D'autres progrès ont été accomplis pour satisfaire aux exigences de l'Initiative en matière de sécurité et d'urgence du gouvernement grâce à la mise en œuvre de mesures axées sur les domaines suivants :

- amélioration des services de renseignements criminels;
- augmentation du nombre de postes d'agents chargés de l'application des lois au sein de la GRC;
- élaboration d'un programme d'intervention en cas d'urgence impliquant des matières dangereuses (HazMat); et
- établissement de normes de sécurité correspondant à celles du gouvernement fédéral pour rendre possibles la planification, les opérations et les communications avec les autorités fédérales en cas de besoin.

En raison de telles initiatives, le Nouveau-Brunswick est perçu comme un chef de file au Canada pour ce qui est du rôle de son gouvernement dans la sécurité publique. Pour s'assurer que nous répondons toujours à cette norme, la coordination continue des efforts est examinée régulièrement par l'entremise de forums comme le comité consultatif régional de l'Atlantique pour la GRC au moyen de réunions avec les chefs de police de la province et en collaboration avec les organismes fédéraux, interministériels et municipaux.

Dans le secteur de la technologie, à la suite du lancement réussi de notre système d'information sur la clientèle, nous avons travaillé de façon incessante à l'élaboration du Système de gestion de l'information policière et de partage des technologies de l'information. La vision de ce système consiste à établir une liaison transparente entre les services de police partout au Nouveau-Brunswick afin d'améliorer leur capacité

sharing intelligence in ways that will reduce the threat of organized crime and terrorism.

Our department's Mission of "Working Together to Build a Safer New Brunswick" is soundly based on a network of stakeholders and partners that has been developed over a number of years. Our partners consist of community groups and organizations, universities, federal, interdepartmental and municipal agencies, all of which provide services that complement policing efforts, emergency preparedness, our 9-1-1 service and many other areas of the Public Safety mandate.

As new challenges and priorities arise, we continue to build upon this strong network of partners in collaborative efforts to increase public education and awareness while meeting our obligations for Road Safety Vision 2010, 9-1-1 services, crime prevention initiatives and, for fire safety.

One of the challenges that is particularly critical involves the further recruitment and retention of volunteers for the NB Fire Service, which consists of 5000 members, of which 4500 are volunteers.

In addition, within our own workplace, we strive to create a work environment that maximizes the energy, commitment and effectiveness of all our employees while supporting opportunities for growth and recognition of success. One of the ways we are meeting this objective is through ongoing support of a Workplace Wellness Program for employees. Wellness committees have been established in every geographic region of the province with over 10% of departmental staff serving as committee members.

de produire et d'échanger des renseignements de façon à réduire la menace du terrorisme et du crime organisé.

La mission du Ministère, qui est de travailler ensemble pour bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr, est fondée sur un réseau solide d'intervenants et de partenaires qui a été tissé au fil des ans. Nos partenaires comprennent des groupes et des organismes communautaires, des universités, des organismes fédéraux, interministériels et municipaux qui fournissent des services complémentaires aux services de police, à la protection civile, à notre système 911 et à bien d'autres domaines relevant du mandat du ministère de la Sécurité publique.

À mesure que de nouveaux défis et de nouvelles priorités surgissent, nous continuons de mettre à profit ce réseau solide de partenaires par des efforts de collaboration visant à augmenter l'éducation et la sensibilisation du public tout en respectant nos obligations relatives à Vision sécurité routière 2010, aux services 911, aux initiatives sur la prévention du crime et à la sécurité-incendie.

L'un des défis particulièrement critiques consiste à accroître le recrutement et la rétention de pompiers volontaires pour les services d'incendie du Nouveau-Brunswick, qui regroupent 5 000 membres, dont 4 500 pompiers volontaires.

De plus, dans notre propre milieu de travail, nous nous efforçons de créer un environnement qui maximise l'énergie, l'engagement et l'efficacité de tous nos employés tout en soutenant les possibilités de croissance et en reconnaissant les réussites. L'un des moyens que nous utilisons pour atteindre cet objectif consiste à fournir un appui constant à un programme de mieux-être en milieu de travail pour les employés. Des comités du mieux-être ont été établis dans chaque région géographique de la province et plus de 10 p. 100 des employés du Ministère font partie de ces comités.

Initiatives focus on a holistic approach addressing physical fitness, spiritual, mental, social and workplace issues to ensure that all is in balance. A "Wellness Report 2003" document was prepared to monitor wellness contributions. It outlines various innovative activities and wellness learning opportunities that were pursued.

Les initiatives de mieux-être sont axées sur une approche globale abordant la forme physique, les questions spirituelles, la santé mentale, les questions sociales et les questions liées au milieu du travail pour atteindre un juste équilibre. Un document intitulé *Rapport sur le mieux-être 2003* a été préparé pour faire un suivi des contributions au mieux-être. Il expose diverses activités innovatrices et possibilités d'apprentissage en matière de mieux-être qui ont été mises à profit.

Mission Statement

*Working together to
build a safer
New Brunswick*

Énoncé de mission

*Travaillons ensemble pour
bâtir un
Nouveau-Brunswick
plus sûr*



Values

- Integrity and mutual respect
- Wellness
- Excellence
- Quality Service
- Communication
- Teamwork
- Leadership

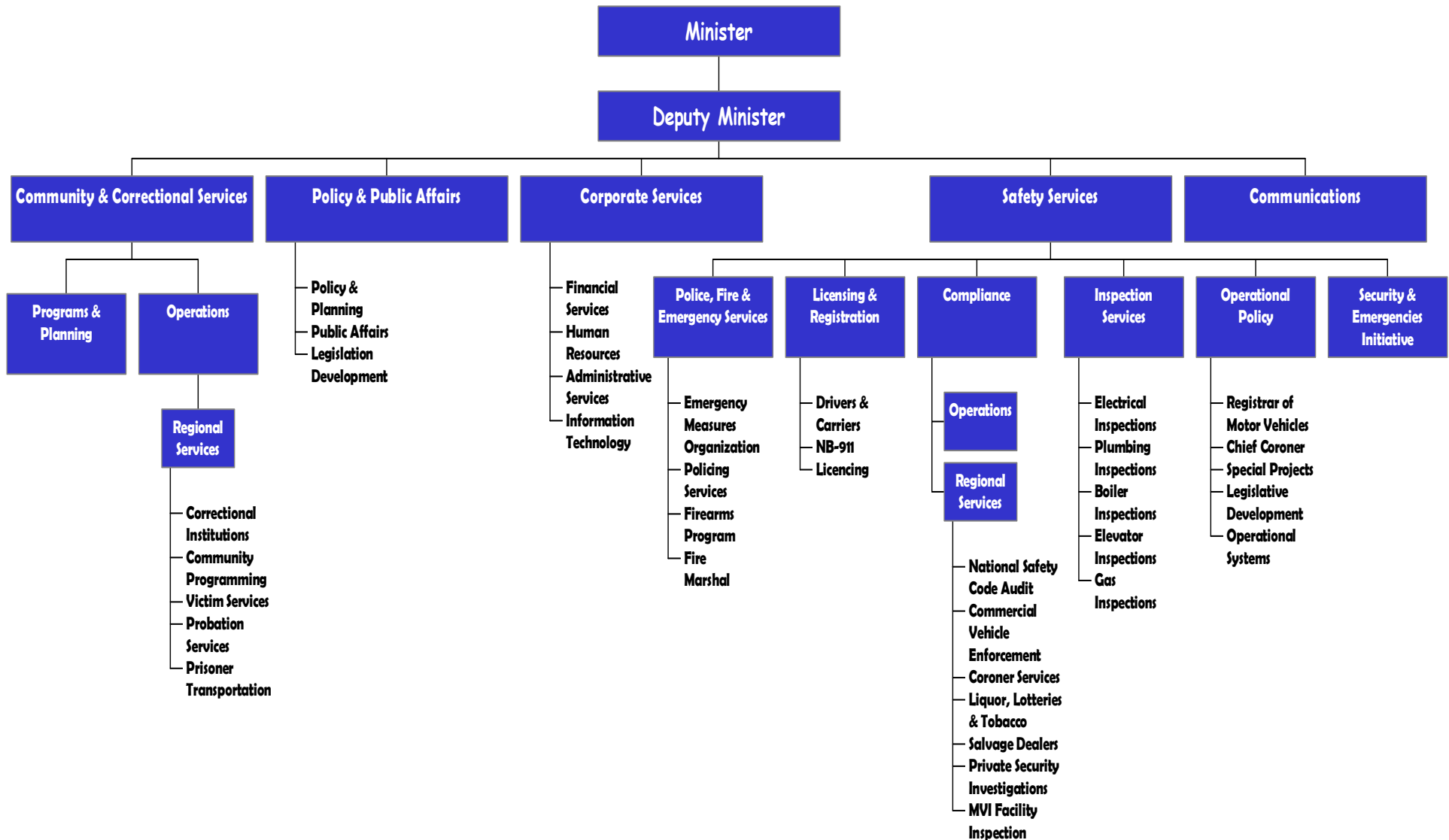
Des valeurs

- Intégrité et respect mutuel
- Bien-être
- Excellence
- Qualité du service
- Communication
- Travail d'équipe
- Leadership

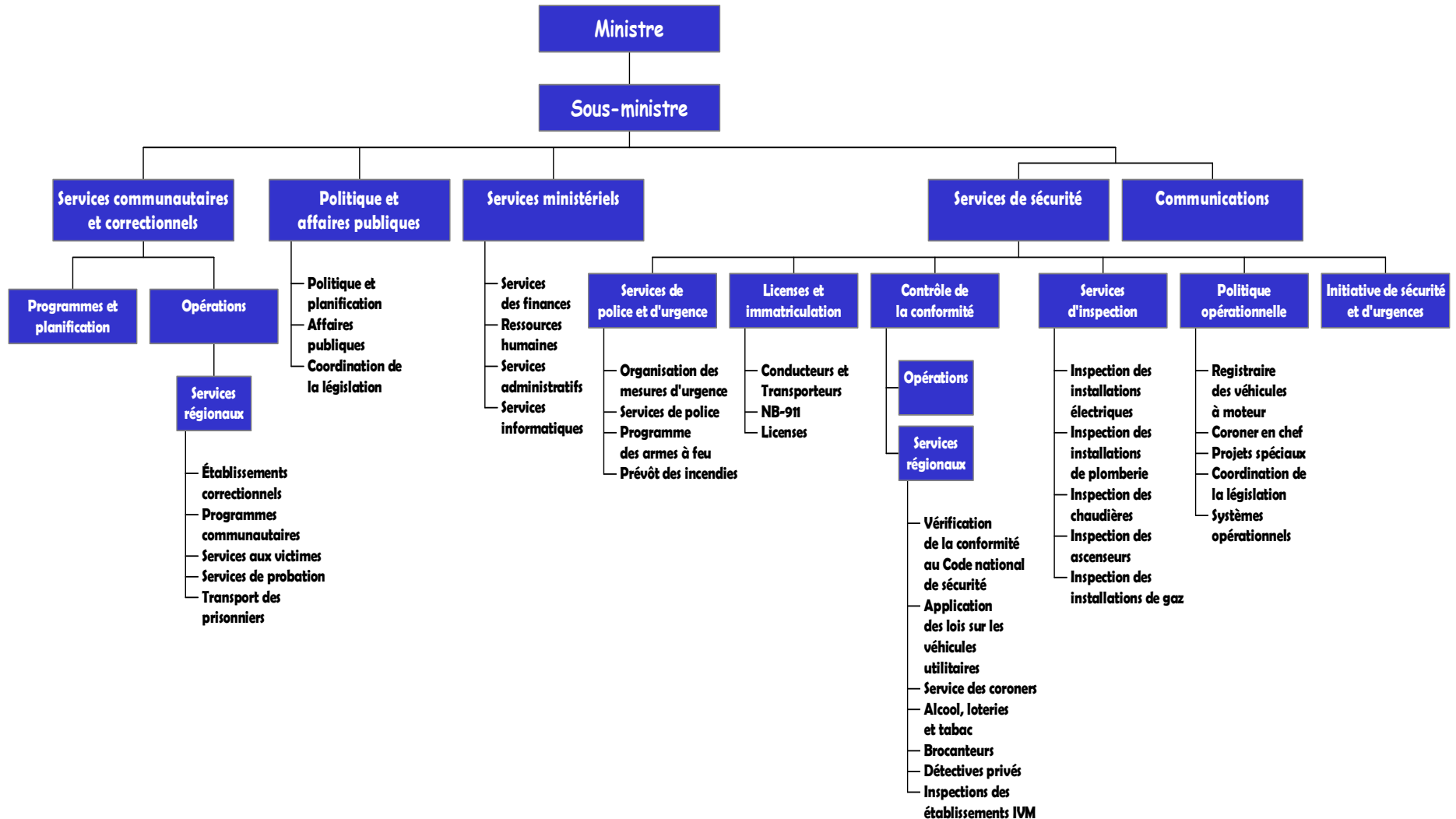
Public Safety Statutes	Lois relevant du ministère de la Sécurité publique
<p>Under the current alignment, Public Safety has jurisdiction over 23 statutes including the</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>All-Terrain Vehicle Act</i> • <i>Boiler and Pressure Vessel Act</i> • <i>Coroners Act</i> • <i>Corrections Act</i> • <i>Custody and Detention of Young Persons Act</i> • <i>Electrical Installation Act</i> • <i>Emergency 911 Act</i> • <i>Emergency Measures Act</i> • <i>Film and Video Act (except classification provisions)</i> • <i>Fire Prevention Act</i> • <i>Industrial Relations Act (subsection 1(8.1))</i> • <i>Inspection Elevators and Lifts Act</i> • <i>Intoxicated Persons Detention Act</i> • <i>Liquor Control Act</i> • <i>Lotteries Act (provisions related to enforcement by inspectors)</i> • <i>Motor Vehicle Act</i> • <i>Plumbing Installation and Inspection Act</i> • <i>Police Act (parts I and IV)</i> • <i>Private Investigators and Security Services Act</i> • <i>Restricted Beverages Act</i> • <i>Salvage Dealers' Licensing Act</i> • <i>Transportation of Dangerous Goods Act</i> • <i>Victims Services Act</i> 	<p>En vertu de la configuration actuelle, le ministère de la Sécurité publique est responsable de l'application des 23 lois suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi sur les véhicules tout-terrain</i> • <i>Loi sur les chaudières et appareils à pression</i> • <i>Loi sur les coroners</i> • <i>Loi sur les services correctionnels</i> • <i>Loi sur la garde et la détention des adolescents</i> • <i>Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques</i> • <i>Loi sur le service d'urgence 911</i> • <i>Loi sur les mesures d'urgence</i> • <i>Loi sur le film et le vidéo (sauf les dispositions relatives à la classification)</i> • <i>Loi sur la prévention des incendies</i> • <i>Loi sur les relations industrielles (paragraphe 1(8.1))</i> • <i>Loi sur les ascenseurs et les monte-charge</i> • <i>Loi sur la détention des personnes en état d'ivresse</i> • <i>Loi sur la réglementation des alcools</i> • <i>Loi sur les loteries (dispositions relatives à l'application de la loi par les inspecteurs)</i> • <i>Loi sur les véhicules à moteur</i> • <i>Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie</i> • <i>Loi sur la police (parties I et IV)</i> • <i>Loi sur les détectives privés et les services de sécurité</i> • <i>Loi sur les boissons restreintes</i> • <i>Loi sur les licences de brocanteurs</i> • <i>Loi sur le transport des marchandises dangereuses</i> • <i>Loi sur les services aux victimes</i>

<p>The Department of Public Safety is also involved in the administration of several federal acts and regulations which include:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Corrections and Conditional Release Act</i> • <i>Criminal Code of Canada</i> • <i>Motor Transport Act, National Safety Code Standards for Motor Carriers (Canada)</i> • <i>Prisons and Reformatories Act</i> • <i>Tobacco Act</i> • <i>Tobacco Sales Act</i> • <i>Young Offenders Act</i> 	<p>Le ministère de la Sécurité publique participe également à l'administration de plusieurs lois et règlements fédéraux, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> • <i>Code criminel du Canada</i> • <i>Loi sur les transports routiers, Code national de sécurité pour les transporteurs routiers (Canada)</i> • <i>Loi sur les prisons et les maisons de correction</i> • <i>Loi sur le tabac</i> • <i>Loi sur les ventes de tabac</i> • <i>Loi sur les jeunes contrevenants</i>
---	--

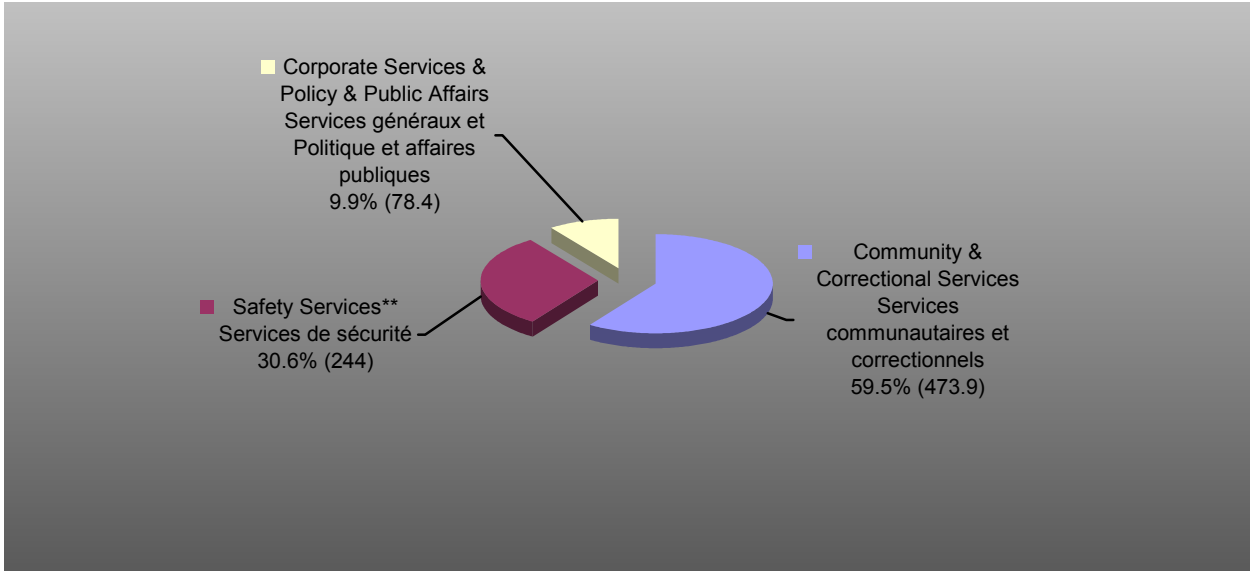
Department of Public Safety



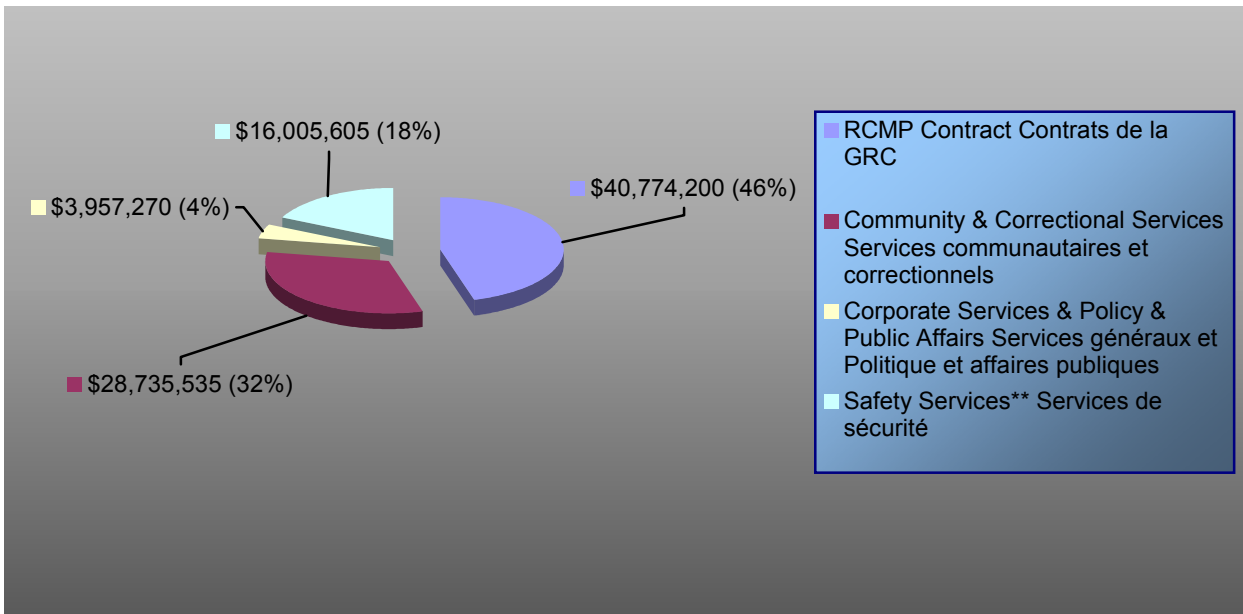
Ministère de la Sécurité publique



2003/2004 Percentage Allocation of Human Resources
Répartition des ressources humaines, exprimée en pourcentage
796.3 Staff Years/796,3 années personnes



2003/2004 Percentage Allocation of Expenditures
Répartition des dépenses, exprimée en pourcentage
89.5 Million Dollars/89,5 millions de dollars



**Does not include Inspection Services "Special Operating Agency"
 N'inclut pas « l'organisme de service spécial » des Services d'inspection

COMMUNITY AND CORRECTIONAL SERVICES DIVISION

\$28,735,535

473.9 FTE

The Criminal Justice System and Community and Correctional Services

The Criminal Justice System is designed to ensure public safety by protecting society from those who violate the law. It does this by stating the types of behaviours that are unacceptable and defining the nature and severity of the punishment(s) associated with any given offence. Punishment may include: a fine; restitution; probation; conditional sentence; and/or incarceration. Deferred custody and supervision orders or open and secure custody may also be used in cases relating to youth.

The Criminal Justice System consists of four inter-related components: Police, Courts, Corrections and Victim Services. They work together to protect society from before a crime has been committed until an offender's sentence has been fulfilled.

The components of the system have the potential to influence each other. For example, reports from law enforcement officers, probation officers, correctional staff and victim impact statements may affect sentencing decisions; sentencing decisions affect how the offender is supervised, as well as rehabilitation and reintegration services offered; and the assessments of correctional staff affect community supervision decisions.

SERVICES COMMUNAUTAIRES ET CORRECTIONNELS

28 735 536 \$

473,9 ETP

Le système de justice pénale et les Services communautaires et correctionnels

Le but du système de justice pénale est d'assurer la sécurité publique en protégeant la population contre ceux qui enfreignent la loi. À cette fin, le système établit quels types de comportement sont inacceptables et détermine la nature et la sévérité des peines à imposer pour une infraction donnée. Ces peines comprennent, entre autres, l'amende, la restitution, la probation, la peine avec sursis et l'emprisonnement. Les ordonnances différées de placement et de surveillance ou la garde en milieu ouvert ou en milieu fermé peuvent également être utilisées dans les cas concernant les adolescents.

Le système de justice pénale compte quatre composantes interdépendantes : la police, les tribunaux, les services correctionnels et les services aux victimes. Ensemble, elles protègent la société avant même la perpétration d'un crime, et ce, jusqu'à ce que le contrevenant ait purgé sa peine.

Chaque composante du système peut avoir une incidence sur les autres. Par exemple, les rapports des agents d'application des lois, des agents de probation et du personnel des services correctionnels ainsi que les déclarations sur les répercussions du crime sur la victime peuvent influencer sur la détermination de la peine; celle-ci, à son tour, aura des répercussions sur la façon dont le contrevenant sera surveillé ainsi que sur les services de réhabilitation et de réintégration offerts; de plus, les évaluations du personnel des

An accused person may be remanded to custody by a judge pending further court appearances and determination of their guilt or innocence in the interest of public security.

When an offender is found guilty of an offence and is given a sentence which includes some form of supervision (e.g. probation, conditional sentence and/or, in an adult offender's case, incarceration for less than two years), the offender then becomes the responsibility of the Department of Public Safety's Community and Correctional Services Division, which is charged with administering the sentence handed down by a judge.

Once an offender is under the supervision of Community and Correctional Services, correctional staff address the contributing factors to the offence through assessments and court ordered conditions by developing a Case Plan. The development of the Case Plan, in co-operation with the offender, involves looking at the behaviour(s) that brought the offender into conflict with the law, assessing the risks posed to themselves and others, identifying their potential for safe integration / reintegration, and recommending and co-ordinating suitable programs, services and interventions.

In this context, one of the Division's functions is to create opportunities for offenders to change their attitude and behaviour by focusing on the antisocial factors that contributed to the offence, and by participating in programs, services and interventions that introduce and reinforce positive alternatives. This includes

services correctionnels pourront influencer les décisions sur la surveillance dans la collectivité.

L'accusé peut être gardé en détention préventive par un juge jusqu'à sa comparution devant le tribunal, qui déterminera sa culpabilité ou son innocence dans l'intérêt de la sécurité publique.

Lorsqu'un contrevenant est reconnu coupable d'une infraction et qu'il est condamné à une peine qui inclut une forme ou une autre de surveillance (p. ex. probation, peine avec sursis ou, dans le cas d'un contrevenant adulte, incarcération de moins de deux ans), le contrevenant devient la responsabilité de la Division des services communautaires et correctionnels du ministère de la Sécurité publique, qui est chargée d'administrer la peine imposée par le juge.

Lorsqu'un contrevenant est placé sous la surveillance des Services communautaires et correctionnels, les membres du personnel des services correctionnels s'emploient à déterminer les facteurs à l'origine de l'infraction en procédant à des évaluations et à mettre en œuvre les conditions imposées par le tribunal en élaborant un plan d'intervention. Ce dernier, établi en collaboration avec le contrevenant, comporte l'analyse des comportements qui ont amené le contrevenant à avoir des démêlés avec la justice, l'évaluation du risque qu'il présente pour lui-même et pour les autres, la détermination de son potentiel de réinsertion sociale ainsi que la recommandation et la coordination de programmes, de services et d'interventions appropriés.

Dans ce contexte, l'une des fonctions de la Division consiste à donner aux contrevenants la chance de changer leur attitude et leur comportement en concentrant leurs efforts sur les facteurs antisociaux qui ont contribué à l'infraction et en participant à des programmes, des services et des interventions qui leur

helping to build the capacity of communities to assist in correctional processes, prevention of crime and restorative justice initiatives. When positive changes occur, the percentage of offenders who do not become re-involved in criminal activity increases, which thereby contributes to the well being, quality of life and safety of all New Brunswickers.

In addition to dealing with remanded individuals and sentenced offenders, the Division's other fundamental function is to provide a range of approved quality services to those who have been victims of crime. Certain staff are dedicated to this role on a full-time basis so as to help victims deal with the resulting trauma, support their recovery, and participate effectively in associated Criminal Justice System proceedings so their concerns and perspectives may be heard and taken into account. Victim Services have become an integral part of the overall criminal justice system over the past 20 years.

Highlights

Safety and Security

- The *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* was proclaimed and replaced the *Young Offenders Act (YOA)* on April 1, 2003. Community and Correctional Services (CCS) made an important contribution to this transition by taking part in the development of a standardised sentence calculation mechanism. CCS also played a key role in pre and post-implementation training across the Province for correctional staff, police, prosecutors, judges and selected employees in various other affected departments.

présentent des solutions de rechange positives et renforcent ces dernières. Elle doit entre autres aider à accroître la capacité des collectivités de contribuer aux processus correctionnels, à la prévention du crime et aux initiatives de justice réparatrice. Lorsque des changements positifs se produisent, le taux de récidive diminue, ce qui contribue au bien-être, à la qualité de vie et à la sécurité de la population du Nouveau-Brunswick.

En plus de s'occuper des personnes en détention préventive et des contrevenants purgeant une peine, l'autre fonction essentielle de la Division consiste à fournir une gamme de services de qualité approuvés aux victimes d'actes criminels. Certains membres du personnel se consacrent à ce rôle à temps plein pour aider les victimes à surmonter le traumatisme subi, pour favoriser leur rétablissement et pour participer de façon efficace aux procédures connexes du système de justice pénale pour que leurs préoccupations et leurs points de vue puissent être entendus et pris en compte. Les Services aux victimes sont devenus une partie intégrante de l'ensemble du système de justice pénale au cours des vingt dernières années.

Faits marquants

Sécurité et sûreté

- La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* a été promulguée le 1^{er} avril 2003 et a remplacé la *Loi sur les jeunes contrevenants (LJC)*. Les Services communautaires et correctionnels ont contribué de façon importante à la transition en participant à l'élaboration d'un mécanisme normalisé de calcul des peines. Ils ont également joué un rôle important dans la prestation de la formation fournie dans la province avant et après la mise en œuvre aux membres du personnel des services correctionnels, aux policiers, aux procureurs, aux juges et à des

- The custody rate for youth decreased to 13 per 10,000 in 2003/2004 (19 in 2002/2003). This reduction was the result of new alternatives to custody sentencing options introduced in the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* and departmental investments in community programs.

Organisational Wellness

- As a means of addressing society's increasing concern over the risks associated with smoking and the effects of second-hand smoke, a tobacco-free policy was developed and announced on December 31, 2003. It aims at protecting the health of staff, inmates and visitors within provincial correctional institutions. The policy will take effect on April 1, 2004.

Service Delivery

- The Canada/New Brunswick Initiative (C/NBI) received a positive evaluation. This led to the negotiation of a new five year Correctional Services Co-ordination Agreement (CSCA) between the Correctional Service of Canada (CSC) and Public Safety. The renewed partnership will continue to reinforce the benefits associated with an integrated approach of providing correctional services to federal and provincial offenders.
- The first phase of the Executive Information System (EIS) was developed and released. It allows for more efficient

employés sélectionnés dans divers autres ministères touchés.

- Le taux de placement sous garde applicable aux jeunes a diminué pour passer à 13 par 10 000 en 2003-2004 (19 en 2002-2003). Cette réduction a été le résultat de nouvelles options de détermination de la peine qui ont été introduites dans la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* et des investissements du ministère dans les programmes communautaires.

Bien-être organisationnel

- Pour répondre aux préoccupations croissantes de la société quant aux dangers associés au tabac et aux effets de la fumée secondaire, une politique sur l'interdiction de l'usage du tabac a été élaborée et annoncée le 31 décembre 2003. Elle vise à protéger la santé du personnel, des détenus et des visiteurs dans les établissements correctionnels provinciaux. La politique entrera en vigueur le 1^{er} avril 2004.

Prestation des services

- L'Initiative correctionnelle du Canada et du Nouveau-Brunswick (IC/NB) a reçu une évaluation positive qui a mené à la négociation d'une nouvelle entente de cinq ans sur la coordination des services correctionnels entre le Service correctionnel du Canada (SCC) et le ministère de la Sécurité publique. Le partenariat renouvelé continuera à renforcer les avantages associés à une approche intégrée de la prestation des services correctionnels aux contrevenants qui purgent une peine dans un établissement correctionnel fédéral ou provincial.
- La première phase du système d'information administrative (SIA) a été élaborée et rendue publique. Ce système

access to key provincial data related to admissions, involvement, completions, trends and performance thus enabling greater efficiency and effectiveness within our division.

- Victim Services' reporting functionality received substantial enhancements within the Client Information System (CIS), which supports overall service delivery and management.
- The Premier of New Brunswick presented Community and Correctional Services with an award in recognition of the Client Information System (CIS) project being named an Honoured Finalist in the 2003 Knowledge Industry Recognition Award (KIRA) in the category of Government.

Partnerships

- As part of our commitment to establish and maintain strategic partnerships in order to provide an integrated service delivery, Community and Correctional Services hosted a *Mental Health and Youth Justice Workshop* that highlighted best practices for higher risk youth in March 2004. The workshop included the Departments of Education, Family & Community Services, Health & Wellness and Public Safety. A CD-ROM of the workshop was produced.

Victim Services

The Community and Correctional Services Division is responsible for the delivery of services to both adults and children who are victims of crime and come in contact with the Criminal Justice System.

facilite l'accès aux données provinciales clés liées aux admissions, à l'engagement, aux achèvements, aux tendances et au rendement, permettant ainsi une plus grande efficacité au sein de notre division.

- La fonction d'établissement de rapports des Services aux victimes a fait l'objet d'améliorations importantes à l'intérieur du système d'information sur la clientèle (SIC), qui soutient la prestation et la gestion des services.
- Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a présenté un prix aux Services communautaires et correctionnels afin de les récompenser pour le projet du système d'information sur la clientèle (SIC), qui a été nommé finaliste émérite du Prix de mérite et de réalisation des industries du savoir (MRIS) de 2003 dans la catégorie Gouvernement.

Partenariats

- Dans le cadre de notre engagement visant à établir et à maintenir des partenariats stratégiques afin d'offrir une prestation intégrée des services, le personnel de la Division des services communautaires et correctionnels a animé en mars 2004 un *atelier sur la santé mentale et la justice pour les jeunes* qui soulignait les meilleures pratiques pour les jeunes à risque élevé. Les ministères de l'Éducation, des Services familiaux et communautaires, de la Santé et du Mieux-être et de la Sécurité publique y ont participé. Un CD-ROM de l'atelier a été produit.

Services aux victimes

La Division des services communautaires et correctionnels est chargée de la prestation de services aux adultes et aux enfants qui sont victimes d'actes criminels et qui entrent en contact avec le système de justice pénale.

The mandate of Victim Services is to provide a range of support services, ensuring that victims of crime are informed of their rights and of the remedies available to them. They are treated with courtesy and compassion in regard to their involvement with the Criminal Justice System.

Specific program objectives include :

- Ensuring public safety through the provision of quality services to victims of crime.
- Establishing a continuum of services for victims.
- Assisting in reducing the harm done from having been a crime victim.

Program Description:

Victim Services are provided from twelve locations on a province-wide basis by designated Victim Services Coordinators and volunteers. Victim Services programs assist victims of crime by:

- providing direct support in crisis situations;
- coordinating referrals to psychologists to deal with the trauma of being a victim of crime;
- providing victims with support throughout the criminal justice process;
- assisting in the preparation of Victim Impact Statements;
- liaising with community agencies, police and other criminal justice officials to ensure a continuum of care;
- providing services to meet children's needs throughout the court process;
- providing crime compensation;
- providing sentencing outcome information;
- advising, where applicable, of the registration process with the National Parole Board and the Correctional Service

Le mandat des Services aux victimes consiste à fournir une gamme de services de soutien et à s'assurer que les victimes d'actes criminels sont informées de leurs droits et des recours dont elles disposent. Elles sont traitées avec égards et compassion relativement à leur participation au système de justice pénale.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

- assurer la sécurité publique grâce à la prestation de services de qualité aux victimes d'actes criminels;
- garantir la continuité des services aux victimes;
- contribuer à l'atténuation des conséquences de la victimisation.

Description du programme :

Des services aux victimes sont offerts à partir de douze bureaux à l'échelle provinciale par les coordonnateurs désignés des Services aux victimes ainsi que par des bénévoles. Les programmes des Services aux victimes aident les victimes d'actes criminels de diverses façons :

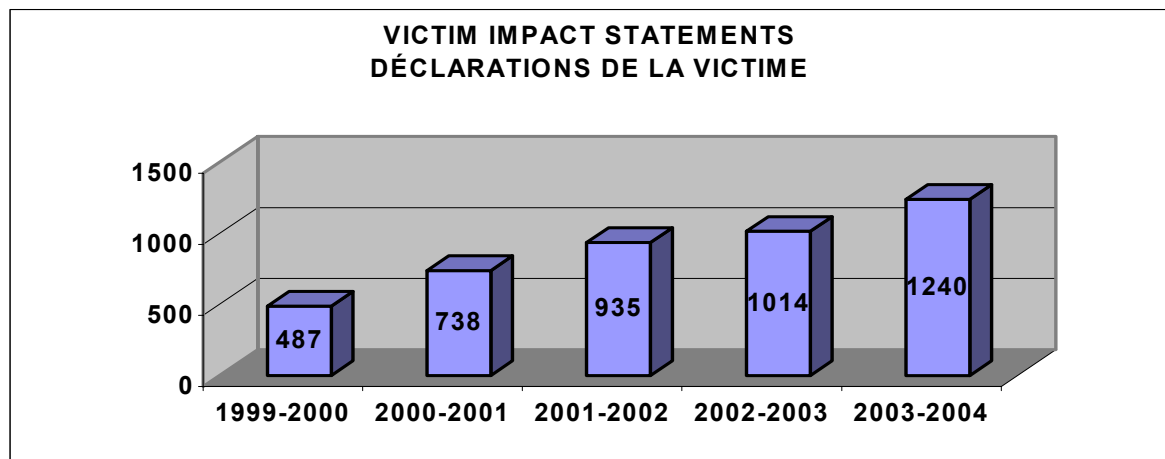
- soutien direct dans les situations de crise;
- coordination des renvois vers des services de psychologues pour surmonter le traumatisme associé à la victimisation;
- soutien aux victimes tout au long du processus de justice pénale;
- aide à la préparation des déclarations sur les répercussions du crime sur la victime;
- liaison avec des organismes communautaires, la police et d'autres représentants du système de justice pénale pour garantir la continuité des services;
- prestation de services visant à répondre aux besoins des enfants pendant le déroulement du procès;
- indemnisation des victimes;
- communication d'information sur la peine imposée;

of Canada, for Victims to make updated Victim Impact Statements at National Parole Hearings, and to obtain release notification on offenders incarcerated by the Correctional Service of Canada.

- prestation de renseignements, s'il y a lieu, au sujet du processus d'inscription auprès de Service correctionnel du Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles afin que les victimes puissent faire des déclarations mises à jour aux audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles et puissent obtenir des renseignements au sujet de contrevenants incarcérés par Service Correctionnel du Canada.

Assistance in preparation of **Victim Impact Statements** for Court resulted in 1240 victim impact statements being submitted to Court in 2003/2004 (1014 in 2002/2003).

Aide à la préparation des **déclarations sur les répercussions du crime sur la victime** pour le tribunal : 1 240 déclarations ont été présentées aux tribunaux en 2003-2004 (1 014 en 2002-2003).



Note: (1) On December 1, 1999 the *Criminal Code* was amended to require Judges to ask the victim or the Crown prosecutor prior to imposing sentence, if victims of the offence have been advised that they can make victim impact statements. (2) As of April 1, 2002, Victim Services Program Support data was first collected by the Client Information System (CIS) allowing for automatically generated reports to replace manual counts.

Remarque : (1) Le *Code criminel* a été modifié le 1^{er} décembre 1999. Dorénavant, avant d'imposer une peine, les juges doivent demander à la victime ou au procureur de la Couronne si la victime a été avisée de son droit de faire une déclaration. (2) Le Système d'information sur la clientèle (SIC) permet de générer des rapports automatisés pour le Soutien des programmes de services aux victimes depuis le 1^{er} avril 2002, remplaçant ainsi les relevés manuels.

Referral for **Trauma and Short-Term Counselling** in 2003/2004 resulted in 293 victims receiving trauma counseling (230 in 2002/2003), and 269 victims receiving short term counseling (226 in 2002/2003).

Les renvois vers des services de **consultation post-traumatique et à court terme** en 2003-2004 ont permis à 293 victimes de se prévaloir des services de consultation post-traumatique (230 en 2002-2003), et à

Benefits under the **Compensation of Victims of Crime Program** may be available if a victim has suffered personal injuries or losses as a direct result of a crime and, whose injuries and losses are not covered by other means. Benefits available may assist them with medical and dental costs, physiotherapy, funeral expenses, relocation and childcare. Victims of property crimes and driving offences are not eligible for benefits under this program.

Compensation for Victims of Crime resulted in 396 victims receiving financial compensation in 2003/2004 (351 in 2002/2003). The total compensation awarded was \$217,289 (\$191,917 in 2002/2003).

Support to the Administration of Justice

The Division plays a key role in supporting other components of the Criminal Justice System. Pursuant to provisions of the *Criminal Code* of Canada, a Judge may direct a Probation Officer to prepare a **Pre-Sentence Report** to assist the Court in understanding the adult offender's background, strengths and needs and any risk to public safety. The Reports are comprehensive and require extensive investigation, including interviews with the offender, family members, employers and often victims, to ensure that all of the information required by law is presented to the Court. Increasingly, the judges are taking the results of risk-needs assessments, along with program options, into consideration. This information is also useful to the Prosecutor and Defense Counsel to ensure that the public interest and the offender's needs are taken into consideration.

269 victimes de se prévaloir des services de consultation à court terme (226 en 2002-2003).

Les victimes peuvent recevoir des prestations en vertu du **programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels** si elles ont subi des pertes ou des dommages corporels qui ont été causés directement par un crime et qui ne sont pas couverts autrement. Les prestations disponibles peuvent les aider à défrayer les frais dentaires, médicaux, funéraires et de garde ainsi que les coûts de physiothérapie et de déménagement. Les victimes de crimes contre la propriété et d'infractions liées à la conduite ne sont pas admissibles à des prestations en vertu de ce programme.

Une **indemnisation des victimes d'actes criminels** a été accordée à 396 victimes en 2003-2004 (351 en 2002-2003), pour un total de 217 289 \$ en indemnisation (191 917 \$ en 2002-2003).

Soutien de l'administration de la justice

La Division joue un rôle clé à l'appui d'autres composantes du système de justice pénale. Conformément aux dispositions du *Code criminel* du Canada, un juge peut demander à un agent de probation de rédiger un **rapport présentenciel** pour aider le tribunal à comprendre les antécédents, les forces et les besoins du contrevenant adulte ainsi que les risques qu'il présente pour la sécurité du public. Les rapports présentenciels sont exhaustifs et exigent une enquête approfondie, y compris des entrevues avec le contrevenant, les membres de sa famille, ses employeurs et souvent les victimes, pour que toute l'information exigée par la loi soit présentée au tribunal. De plus en plus, les juges prennent en considération les résultats des évaluations du risque et des besoins, de même que les possibilités de programmes. Cette information est également utile pour le procureur et l'avocat de la défense, qui doivent s'assurer que l'intérêt public et les besoins du contrevenant sont

In 2003/2004, 1364 Pre-Sentence Reports were completed (1252 in 2002/2003).

Under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)*, a Youth Justice Court Judge could request a Pre-Sentence Report to be utilized for a similar purpose in arriving at an appropriate sentence. Reports are prepared by Youth Probation Officers and require extensive contacts and examination of alternatives to custody. Prosecutors and Defense Counsel also benefit from access to these Reports. In 2003/2004, 548 Pre-Sentence Reports were completed (665 in 2002/2003).

Progress reports for review of custodial sentences by Youth Justice Court are required under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)*.

Adult and Youth Probation Officers enforce the Conditions of Probation and Conditional Sentences as set by the Court. Through active supervision and program assistance, the objective is to ensure compliance. When offenders do not fulfil their obligations, Probation Officers must bring the offender before the Court to be held accountable. In such instances, the Probation Officer is required to lay a complaint to Police for investigation and initiation of a criminal charge and is often called upon to testify.

Offender Risk Assessment and Case Management

The Department uses objective assessment instruments as a way of evaluating the risk of re-offending and to assist in the development of an appropriate case management plan for

pris en considération.

En 2003-2004, 1 364 rapports présentenciels ont été rédigés (1 252 en 2002-2003).

En vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*, un juge du tribunal pour adolescents peut demander qu'un rapport présentenciel soit utilisé à des fins semblables en vue d'en arriver à une décision appropriée. Les rapports sont rédigés par l'agent de probation de l'adolescent et nécessitent des communications nombreuses et l'examen de toutes les possibilités. Les procureurs et l'avocat de la défense ont également accès à ces rapports. En 2003-2004, 548 rapports présentenciels ont été rédigés (665 en 2002-2003).

Des rapports d'étape établis en vue de l'examen de la peine de placement sous garde par le tribunal pour adolescents sont requis par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*.

Les agents de probation pour adultes et pour adolescents appliquent les conditions de probation et les peines avec sursis imposées par le tribunal. L'objectif est d'assurer le respect des conditions à l'aide d'une surveillance active et du soutien des programmes. Lorsqu'un contrevenant ne s'acquitte pas de ses obligations, l'agent de probation doit l'emmener devant le tribunal pour qu'il réponde de ses actes. Dans de tels cas, l'agent de probation doit déposer une plainte à la police en vue d'une enquête et du dépôt d'accusations criminelles et est souvent appelé à témoigner.

Évaluation du risque posé par le contrevenant et gestion de cas

Le Ministère utilise des outils d'évaluation objectifs pour évaluer le risque de récidive et pour contribuer à l'élaboration, pour chaque adolescent et contrevenant adulte, d'un plan de

each young person and adult offender which focuses on addressing specific needs.

Adult offenders under supervision receive a **Level of Services Inventory (LSI)** Assessment and young persons receive the **Youth Offender Level of Service Inventory (YOLSI)** Assessment. The Level of Services Inventory provides a comprehensive overview of an offender's particular risk and needs.

Offenders found guilty of a sexual offence receive an additional assessment that address static historical risk factors.

Adult Offender Services

Adult Community Services

Adult Community Services are available for any adult diverted from court, or sentenced to Probation or Conditional Sentence. Sentences administered are given by the Provincial Court and the Court of Queen's Bench under the *Criminal Code* of Canada, the *Controlled Drugs and Substances Act*, the *Provincial Offences Procedure Act* and various Federal Statutes.

Community and Correctional Services Offices are found in twelve (12) locations. Along with three (3) satellite offices, they administer the following range of community-based sentences and programs:

Alternative Measures divert low-risk adults who have committed a minor crime from the formal criminal justice system. It allows them to take responsibility for their actions in the community. Adults may have to make a formal apology to their victims, attend counseling, perform community service, write an essay, and/or pay restitution. Victims and community members participate in formulating

gestion de cas approprié qui est axé sur des besoins précis.

Les contrevenants adultes sous surveillance subissent l'évaluation de l'**Inventaire du niveau de service (INS)** et les adolescents subissent l'évaluation de l'**Inventaire des niveaux de services pour jeunes délinquants (INSJD)**, qui donnent un aperçu complet des risques et des besoins.

Les contrevenants reconnus coupables d'une infraction sexuelle subissent une évaluation additionnelle qui tient compte des facteurs de risque historiques statiques.

Services aux contrevenants adultes

Services communautaires aux adultes

Les services communautaires aux adultes visent les contrevenants adultes déjudiciarisés ou assujettis à une ordonnance de probation ou à une peine avec sursis. Les peines sont imposées par la Cour provinciale et la Cour du Banc de la Reine en vertu du *Code criminel* du Canada, de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* et de diverses lois fédérales.

Les bureaux des Services communautaires et correctionnels se trouvent à douze (12) endroits. Aidés de trois (3) bureaux satellites, ils administrent les peines et les programmes axés sur la collectivité qui suivent :

Le **Programme de mesures de rechange** permet aux adultes à faible risque qui ont commis un crime mineur de contourner le système de justice pénale. Ceci permet aux contrevenants d'assumer la responsabilité de leurs actes au sein de la collectivité. On peut leur demander de présenter des excuses officielles à leurs victimes, de recevoir du counseling, de faire du bénévolat, de rédiger

Agreements with adults as volunteer members of Alternative Measures Committees. Appropriate cases for diversion are screened and referred by police, in consultation with prosecutors, as needed.

In 2003/2004, 383 adults were admitted to the Alternative Measures Program rather than participating in criminal court proceedings (664 in 2002/2003). This reflects the number of eligible candidates being referred to the Alternative Measures Program by New Brunswick police agencies.

The **Fine Option Program** allows adults who are unable to pay a fine due to financial hardship, to provide services of an equivalent value to a community organization.

In 2003/2004, 529 adults were admitted to this Program (519 in 2002/2003).

The **Community Service Work Program** is an optional condition of Probation where adults perform a court-ordered number of hours of unpaid service to benefit their community in soup kitchens, churches and other agencies.

In 2003/2004, 380 adult offenders were ordered to do community service work, as a condition of their probation order (356 in 2002/2003).

Probation is a sentence of the court that allows an offender to remain under supervision in the community subject to conditions prescribed by the Court. Conditions may include keeping the peace, being of good

une composition ou de verser un dédommagement. Les victimes ainsi que les membres de la collectivité participent à la formulation des ententes avec les adultes à titre de membres bénévoles des comités chargés des mesures de rechange. Les cas pouvant faire l'objet de mesures de rechange sont présélectionnés et proposés par la police, en consultation avec les procureurs, au besoin.

En 2003-2004, 383 adultes ont participé au Programme des mesures de rechange au lieu de subir une poursuite en justice pénale (664 en 2002-2003). Ceci reflète le nombre de candidats admissibles qui sont renvoyés au Programme de mesures de rechange par les services de police du Nouveau-Brunswick.

Le **Programme d'option-amende** permet aux adultes de s'acquitter d'amendes qu'ils ne peuvent pas payer en raison de difficultés financières en offrant des services d'une valeur équivalente à un organisme communautaire. En 2003-2004, 529 adultes y ont participé (519 en 2002-2003).

Le **programme de travaux communautaires** est une condition optionnelle de probation en vertu de laquelle les contrevenants adultes travaillent bénévolement pour des organismes communautaires pendant un nombre d'heures imposé par le tribunal au profit de leur collectivité dans les soupes populaires, les églises et d'autres organismes.

En 2003-2004, 380 contrevenants adultes ont fait l'objet d'une ordonnance de travail bénévole en tant que condition prévue dans leur ordonnance de probation (356 en 2002-2003).

La **probation** est une peine du tribunal qui permet à un contrevenant de demeurer dans la collectivité moyennant une surveillance et certaines conditions prescrites par le tribunal. Les conditions peuvent consister à ne pas

behaviour, to refrain from drugs and alcohol and to report regularly to a Probation Officer. Community service work, restitution and attendance at rehabilitative programs and counseling may also be required.

In 2003/2004, 1731 adults were placed on Probation (1764 in 2002/2003). The average monthly provincial caseload of adults on Probation was 2101 (2022 in 2002/2003).

Conditional Sentence is a court-ordered term of incarceration that is directed to be served in the community under strict conditions and supervision. In most cases, offenders must remain at their place of residence except as otherwise specified by the Court. Telephone monitoring and home checks are done to ensure compliance. The court may also impose other conditions like program attendance, employment and restitution.

In 2003/2004, 615 offenders received Conditional Sentences (602 in 2002/2003). The average monthly provincial caseload was 325 (308 in 2002/2003).

Adult Program Interventions

The Division utilizes new technologies and programs in an effort to ensure an efficient correctional system. Offender risk/needs assessment tools are used to determine security requirements, to guide program interventions and to assist the sentencing process. Programs and services are designed to address known factors that can lead to crime.

troubler l'ordre public, à bien se conduire, à s'abstenir de consommer de la drogue et de l'alcool et à se rapporter régulièrement à un agent de probation. Les travaux communautaires, la restitution et la participation à des programmes de réhabilitation et de counseling sont aussi des conditions possibles.

En 2003-2004, 1 731 adultes ont été placés en probation (1 764 en 2002-2003). Le nombre moyen mensuel provincial d'adultes en probation était de 2 101 (2 022 en 2002-2003).

La **peine avec sursis** est une période d'incarcération imposée par le tribunal qui doit être purgée dans la collectivité moyennant des conditions et une surveillance strictes. Dans la plupart des cas, les contrevenants doivent demeurer à leur domicile, à moins de dispositions contraires du tribunal. Une surveillance téléphonique et des visites à domicile permettent de vérifier le respect des conditions. Le tribunal peut également imposer d'autres conditions, comme la participation à un programme, un emploi et la restitution.

En 2003-2004, 615 contrevenants ont été condamnés à une peine avec sursis (602 en 2002-2003). Le nombre mensuel moyen d'adultes purgeant une peine avec sursis dans la province était de 325 contrevenants (308 en 2002-2003).

Interventions auprès des contrevenants adultes dans le cadre de programmes

La Division utilise des technologies et des programmes récents afin d'assurer l'efficacité du système correctionnel. Des outils d'évaluation des risques et des besoins sont utilisés pour établir les exigences en matière de sécurité, pour orienter les interventions sous la forme de programmes et pour faire avancer le processus de détermination de la peine. Les programmes et les services sont conçus de façon à traiter les facteurs criminogènes connus.

Through the assessment of risk and needs and the development of individualized case management plans, specific risk factors can be identified for change.

Research has determined that five core programs address the majority of adult offender issues:

- **Substance Abuse Treatment**
- **Anger Management**
- **Cognitive and Life Skills**
- **Partner Abuse**
- **Community-Based Sex Offender Programs**

These programs are aimed at lowering the offender's risk of re-offending by modifying the assessed anti-social factors. When pro-social changes occur in relation to these areas, the likelihood of an offender returning to criminal activity is reduced.

The overall number of Community based programs increased by 18% to 219, up from 185 (2002/2003). Program participation increased by 20% to 808, up from 672 in 2002/2003. The number of programs and participants typically varies from year to year due to the fact that program provision responds to individual offender risks and needs. Community and Correctional Services continues to face the challenge of assuring client participation in identified programs.

Community and Correctional Services also has partnerships with community-based organizations that provide programs, services and interventions in such areas as employment development, transportation, emergency housing and support.

L'évaluation du risque et des besoins et l'élaboration de plans individuels de gestion de cas permettent de cibler les facteurs de risque précis qui peuvent être modifiés.

Les recherches ont permis de déterminer que cinq programmes de base abordent la majorité des problèmes des contrevenants adultes :

- **Traitement de la toxicomanie**
- **Maîtrise de la colère**
- **Capacités cognitives et aptitudes à la vie quotidienne**
- **Violence conjugale**
- **Programmes communautaires pour délinquants sexuels**

Ces programmes visent à diminuer le risque de rechute du contrevenant en modifiant les facteurs antisociaux évalués. Lorsque des changements prosociaux se produisent relativement à ces domaines, les probabilités de récidive s'en trouvent réduites.

Le nombre global de programmes communautaires a augmenté de 18 p. 100 pour passer à 219 (185 en 2002-2003). De plus, la participation aux programmes a augmenté de 20 p. 100 pour passer à 808 personnes (672 en 2002-2003). Le nombre de programmes et de participants varie généralement d'année en année parce que la prestation des programmes est fondée sur les besoins des contrevenants et les risques qu'ils posent pour la société. Les Services communautaires et correctionnels continuent à relever le défi d'assurer la participation des clients aux programmes ciblés.

Les Services communautaires et correctionnels ont également conclu des partenariats avec des organismes communautaires qui offrent des programmes, des services et des interventions dans des domaines comme le développement de l'emploi, les transports, les logements d'urgence et le soutien.

Adult Custody Services**Services de garde pour adultes****Provincial Correctional Institutions****Établissements correctionnels provinciaux**

The Division operates five (5) adult provincial correctional institutions which hold both remanded and sentenced adults. Their rated capacities are as follows:

La Division administre cinq établissements correctionnels provinciaux pour adultes où sont détenus les contrevenants purgeant une peine ou gardés en détention préventive. Leur capacité est la suivante :

Bathurst Detention Centre	10	Centre de détention de Bathurst	10
Dalhousie Detention Centre	26	Centre de détention de Dalhousie	26
Madawaska Regional Correctional Centre	70	Centre correctionnel régional du Madawaska	70
Moncton Detention Centre	58	Centre de détention de Moncton	58
Saint John Regional Correctional Centre	120	Centre correctionnel régional de Saint-Jean	120
Total Adult Capacity	284	Capacité totale (contrevenants adultes)	284

Adult Custody Admissions totaled 3409 in 2003/2004 (3434 in 2002/2003). Overall, 1467 remands pending a court appearance and 1453 sentences to custody were ordered in 2003/2004 (1358 and 1464 respectively in 2002/2003). The daily average adult custody population was 310 in 2003/2004 (315 in 2002/2003).

Les **admissions sous garde de contrevenants adultes** ont totalisé 3 409 personnes en 2003-2004 (3 434 en 2002-2003). En tout, 1 467 détentions préventives jusqu'à la comparution devant le tribunal et 1 453 peines de garde ont été ordonnées en 2003-2004 (1 358 et 1 464 respectivement en 2002-2003). La population quotidienne moyenne de contrevenants adultes en milieu de garde était de 310 en 2003-2004 (315 en 2002-2003).

(Note: The daily average adult custody population for 2002/2003 has been amended from 318 to 315).

(Remarque : La population quotidienne moyenne de contrevenants adultes en milieu de garde pour 2002-2003 a été modifiée pour passer de 318 à 315).

The **Temporary Absence Program** permits sentenced provincial offenders to be conditionally released from a correctional institution for medical, humanitarian or rehabilitative reasons which facilitate re-entry to the community.

Le **Programme d'absence temporaire** permet aux contrevenants qui purgent une peine dans un établissement correctionnel provincial d'être remis en liberté sous conditions pour des motifs médicaux, humanitaires ou de réhabilitation, ce qui facilite leur réinsertion dans la collectivité.

Offenders who apply for temporary absence

Les contrevenants qui présentent une demande

are assessed by the Classification Committee of the institution. The Level of Service Inventory (LSI) risk assessment, institutional conduct, and the offender's case management plan are considered. All aspects of the proposed release plan are verified by staff, including notification to victims. Consultation with police in the location of the proposed release is done in all cases. If released, offenders are under strict conditions and are monitored.

In 2003/2004, 565 offenders were granted full or daily temporary absences under supervision (552 in 2002/2003). Overall, these offenders were granted a total of 941 full or daily temporary absences in 2003/2004 (962 in 2002/2003). On any given day, there was an average of 15 full or daily temporary absences in 2003/2004 (20 in 2002/2003).

Federal Correctional Institutions

The Division has access to federal custody beds in New Brunswick under a Memorandum of Understanding and a Memorandum of Agreement with Correctional Service of Canada. These beds are located at the Dorchester, Westmorland and Atlantic Institutions. Springhill Institution and Parrrtown Community Correctional Centre (Saint John), were added this fiscal year. Provincial offenders serving more than 12 months and sex offenders serving more than 6 months are eligible for transfer under the Canada/New Brunswick Initiative (C/NBI).

In 2003/2004, there were 110 transfers of provincial offenders to federal facilities under this initiative (120 in 2002/2003). The average daily population of provincial offenders in federal custody was 62 (69 in 2002/2003).

d'absence temporaire sont évalués par le comité de classement de l'établissement. L'évaluation du risque de l'inventaire du niveau de service (INS), la conduite du détenu et son plan de gestion de cas sont pris en considération. Tous les aspects du plan de libération proposé sont vérifiés par le personnel, y compris la notification des victimes. Dans tous les cas, le service de police du lieu de libération proposé est consulté. Les contrevenants libérés doivent respecter des conditions strictes et font l'objet d'une surveillance.

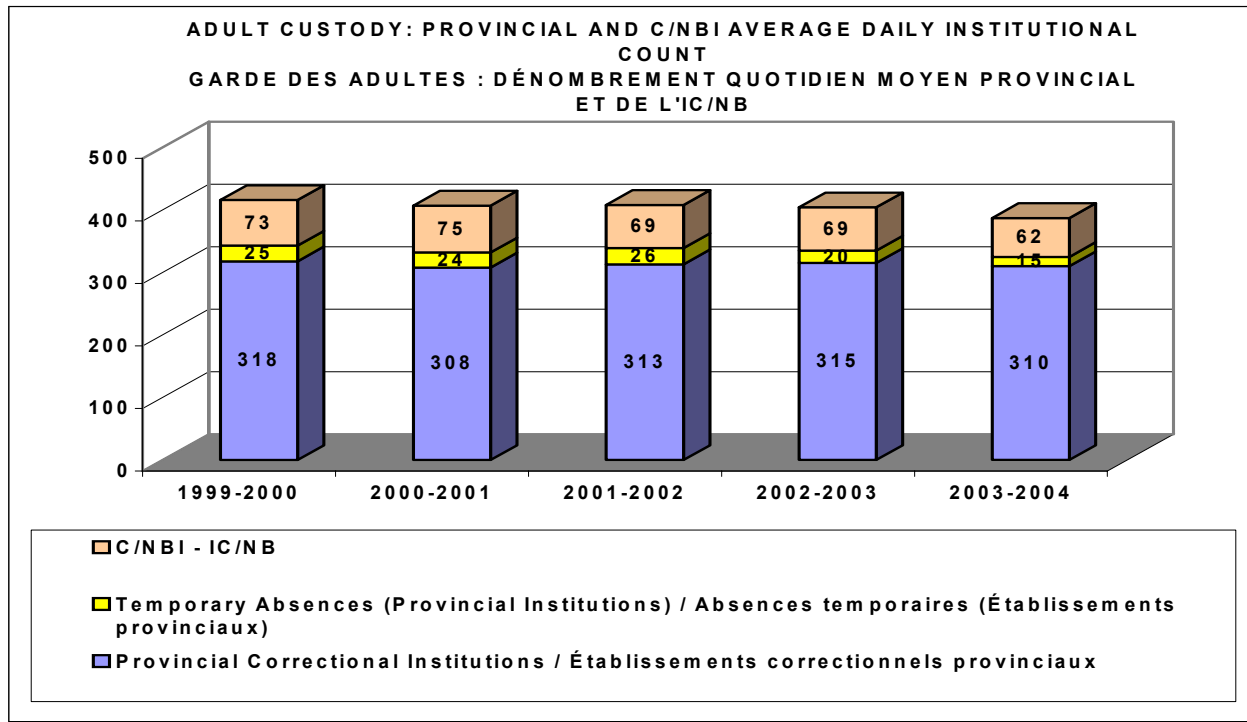
En 2003-2004, 565 contrevenants ont bénéficié d'absences temporaires complètes ou de jour sous surveillance (552 en 2002-2003). En tout, ces contrevenants ont profité de 941 absences temporaires complètes ou de jour en 2003-2004 (962 en 2002-2003). En moyenne, il y avait 15 absences temporaires complètes ou de jour, à tous les jours, en 2003-2004 (20 en 2002-2003).

Établissements correctionnels fédéraux

La Division a également accès à des places dans des établissements fédéraux du Nouveau-Brunswick en vertu d'un protocole d'entente et d'un protocole d'accord avec le Service correctionnel du Canada. Les établissements de Dorchester, de Westmorland et de l'Atlantique sont visés par l'entente. L'établissement de Springhill ainsi que le Centre communautaire correctionnel Parrrtown (Saint-Jean) se sont rajoutés au cours de l'exercice financier. Les contrevenants purgeant une peine de plus de 12 mois dans un établissement provincial et les délinquants sexuels condamnés à une peine de plus de six mois sont admissibles à un transfert en vertu de l'Initiative correctionnelle du Canada et du Nouveau-Brunswick (IC/NB).

En 2003-2004, 110 transferts de contrevenants provinciaux dans des établissements fédéraux ont eu lieu en vertu de cette initiative (120 en 2002-2003). La population quotidienne moyenne de contrevenants provinciaux dans les

établissements fédéraux était de 62 personnes (69 en 2002-2003).



Youth Offender Services

The *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* came into effect in April 2003 to replace the *Young Offenders Act (YOA)*. The YCJA, introduces a number of new measures to reduce the reliance on custody as a sentencing option and the dependency on the formal court system for minor offences, and, conversely, to enhance supervision through rehabilitation for youth upon reintegration from custody and to increase the role of victims in the youth justice system.

Youth Community Services

Youth Community Services focus on any youth (between his/her twelfth (12th) and eighteenth (18th) birthday) who commits an

Services aux jeunes contrevenants

La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* est entrée en vigueur en avril 2003 pour remplacer la *Loi sur les jeunes contrevenants (LJC)*. La LSJPA présente de nouvelles mesures visant à réduire le recours à l'incarcération comme option de détermination de la peine et le recours au système judiciaire pour les infractions mineures et, en contrepartie, à améliorer la surveillance grâce à la réhabilitation des adolescents lors de leur réinsertion sociale et à accroître le rôle des victimes dans le système de justice pour les jeunes.

Services communautaires aux jeunes

Les Services communautaires aux jeunes visent les jeunes âgés de 12 à 18 ans qui sont déjudiciarisés, qui sont gardés en détention

offence and is diverted from court, remanded to custody pending a court appearance, or who receives a sentence from the Youth Court under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* or the *Provincial Offences Procedure Act for Young Persons*.

Community-based services are administered and provided in all offices around the Province. The New Brunswick Youth Centre accommodates youth sentenced to secure custody, as well as Youth Justice Court remands. Under an agreement with the Department of Family and Community Services, the Division has access to six (6) community group homes and a network of approved foster homes, which are designated as places of Open Custody.

The Division administers the following youth programs and custody facilities :

Extrajudicial Sanctions, formerly referred to as Alternative Measures, divert low risk youth who have committed minor offences from the formal court system and allows them to take responsibility for their actions in the community. Youths may have to make a formal apology to their victims, attend counseling, perform community service, write an essay, and/or pay restitution.

As with adults, victims and community volunteer members are involved in setting measures for cases referred by police.

In 2003/2004, 680 youth were admitted to the Alternative Measures Program rather than participating in criminal court proceedings (618 in 2002/2003).

préventive jusqu'à leur comparution devant le tribunal ou qui font l'objet d'une décision du tribunal pour adolescents en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* ou de la *Loi sur la procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents*.

Des services communautaires sont administrés et offerts dans tous les bureaux de la province. Le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick héberge les adolescents condamnés à une peine en milieu de garde fermé ainsi que ceux qui sont gardés en détention préventive jusqu'à leur comparution devant le tribunal pour adolescents. En vertu d'une entente avec le ministère des Services familiaux et communautaires, la Division a accès à six (6) foyers de groupe communautaires et à un réseau de foyers d'accueil approuvés désignés pour la garde en milieu ouvert.

La Division administre les établissements de garde et les programmes pour adolescents suivants :

Les **sanctions extrajudiciaires**, anciennement nommées les mesures de rechange, évitent aux adolescents à faible risque de passer par le système formel de justice tout en leur permettant d'assumer la responsabilité de leurs actes au sein de la collectivité. On peut leur demander de présenter des excuses officielles à leurs victimes, de recevoir du counseling, de faire du bénévolat, de rédiger une composition ou de verser un dédommagement.

Comme dans le cas des contrevenants adultes, des victimes ainsi que membres bénévoles de la collectivité participent à l'établissement de mesures pour les cas proposés par la police.

En 2003-2004, 680 jeunes ont été admis au Programme de mesures de rechange au lieu de subir une poursuite en justice pénale (618 en 2002-2003).

The **Fine Option Program** allows youth who are unable to pay a court-ordered fine to provide services of equivalent value to non-profit organizations in the community.

In 2003/2004, 80 youth were admitted to the Program (79 in 2002/2003).

As with adults, the **Community Service Work Program** is an optional condition of Probation where youth perform a court-ordered number of hours of service for community organizations.

In 2003/2004, 237 youth received a Community Service condition (325 in 2002/2003).

Probation is a sentence of the Youth court, which allows an offender to remain in the community under supervision and bound by specific conditions prescribed by the court. Conditions may include school attendance, curfew or participation in programs.

A total of 436 young person probation cases were opened in 2003/2004 (686 in 2002/2003). The average monthly provincial youth probation caseload was 688 (960 in 2002/2003). An emphasis on the use of alternatives to court proceedings through extrajudicial measures such as police practices of warnings, cautions and referrals to alternative measures for minor offences may account for the reduction.

The **Intensive Support Program for Youth** admits youth that might otherwise receive a custody sentence to a period of more intensive probation. This enhanced program focuses on

Le **Programme d'option-amende** permet à un jeune contrevenant de s'acquitter d'une amende imposée par le tribunal qu'il ne peut pas payer en offrant des services d'une valeur équivalente à des organismes à but non lucratif au sein de la collectivité.

En 2003-2004, 80 jeunes ont été admis au programme (79 en 2002-2003).

Comme dans le cas des contrevenants adultes, le **Programme de travaux communautaires** est une condition optionnelle de la probation en vertu de laquelle les adolescents effectuent un nombre déterminé par le tribunal d'heures de travail pour des organismes communautaires.

En 2003-2004, 237 jeunes ont fait l'objet d'une ordonnance de travail bénévole (325 en 2002-2003).

La **probation** est une décision du tribunal pour adolescents qui permet à un contrevenant de demeurer dans la collectivité moyennant une surveillance et certaines conditions prescrites par le tribunal. Les conditions peuvent inclure l'assiduité scolaire, un couvre-feu ou la participation à des programmes.

Un total de 436 dossiers de surveillance d'adolescents en probation ont été ouverts en 2003-2004 (686 en 2002-2003). Le nombre mensuel provincial moyen de jeunes en probation était de 688 adolescents (960 en 2002-2003). L'utilisation de sanctions extrajudiciaires telles que les avertissements émis par la police, les mises en garde et les renvois aux mesures extrajudiciaires pour les infractions moins sérieuses pourrait expliquer cette réduction.

Le **Programme de réadaptation intensive pour les adolescents** permet à des jeunes qui autrement feraient face à une peine d'emprisonnement de suivre une période de

providing the youth and family access to an array of pro-social activities. Limited admissions to the program allow for high staff/client contact and specialized interventions including curfew monitoring and family nurturing training for parents. In 2003/2004, 83 youths and their families participated in the program (80 in 2002/2003).

A Deferred Custody and Supervision order is a new sentencing option under *the Youth Criminal Justice Act (YCJA)*. A deferred custody and supervision order may be used when it is consistent with the purpose and principles of sentencing and the restrictions on custody for a specified period not exceeding six months. It does not apply to serious, violent offences. Young persons serve their time in the community and must follow conditions set by the youth justice court judge. These may include a curfew or ongoing attendance in an intensive program that focuses on educational, psychological, anger management and family support needs. A breach of conditions may result in a modification of the conditions, which could include being ordered to serve the remaining time as if it were a custody and supervision order.

In 2003/2004, 110 young persons were sentenced to deferred custody and supervision orders.

The **Portage Substance Abuse Treatment Program** is located at Cassidy Lake, New Brunswick. Community and Correctional Services purchases 16 residential beds for youth aged 14-18 years. In 2003/2004, there were 47 admissions to this program (33 in

probation plus intensive. Ce programme renforcé fournit à l'adolescent et à sa famille un accès à une vaste gamme d'activités prosociales. Le nombre limité d'admissions au programme permet une relation suivie entre le personnel et le client et des interventions spécialisées, dont la surveillance du couvre-feu et des cours de soins familiaux pour les parents. En 2003-2004, 83 jeunes et leur famille ont participé au programme (80 en 2002-2003).

L'ordonnance différée de placement et de surveillance est une nouvelle option de détermination de la peine offerte par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*. L'ordonnance de placement et de surveillance d'application différée peut être utilisée lorsqu'elle est conforme aux principes et aux objectifs de la détermination de la peine et aux limites en matière de placement sous garde pour une période précisée n'allant pas au-delà de six mois. Cette option n'est pas considérée lorsque l'infraction est grave et violente. L'adolescent purge sa peine dans la collectivité et doit respecter les conditions fixées par le juge du tribunal pour adolescents. Celles-ci peuvent inclure un couvre-feu ou l'obligation de participer à un programme de réadaptation intensive qui porte sur des besoins éducationnels, psychologiques, de maîtrise de la colère ou de soutien familial. Un manquement aux conditions peut entraîner la modification de celles-ci, ce qui peut signifier que l'adolescent devra purger le reste de la peine comme s'il s'agissait d'une ordonnance de placement et de surveillance.

En 2003-2004, 110 jeunes ont reçu une ordonnance de placement et de surveillance d'application différée.

Le **Programme de traitement de la toxicomanie Portage** se donne à Cassidy Lake (Nouveau-Brunswick). La Division des services communautaires et correctionnels achète 16 places en résidence communautaire pour des adolescents âgés de 14 à 18 ans. En 2003-2004, 47 jeunes ont

2002/2003).

Youth Program Interventions

Community and Correctional Services has contracts with community-based organizations for the delivery of **anger management, cognitive/life skills, family support** and **mentorship** programs to youth. These programs are either facilitated in partnership with the school system or in a community centre.

The **Intensive Support Program** as a condition of a probation or deferred custody and supervision order offers such programs to youth in Bathurst, Fredericton, Miramichi, Moncton, Saint John, Shipaggan, St. Stephen and Sussex.

Community and Correctional Services has partnership contracts for the delivery of some **alternative education** programs. These are for youth that are unable to function effectively in the regular public school system setting.

Youth Open Custody Services

Open Custody is a sentence of the Youth Court that results in the placement of a youth in a community group home or a foster home for a specified time, with associated rehabilitative programs and services.

In 2003/2004, 107 young persons were admitted to open custody (159 in 2002/2003). On any given day, there were 31 youth in Open Custody (52 in 2002/2003).

été admis au programme (33 en 2002-2003).

Interventions auprès des jeunes contrevenants dans le cadre de programmes

La Division des services communautaires et correctionnels a des contrats avec des organismes communautaires pour la prestation de programmes de **gestion de la colère, d'apprentissage cognitif des aptitudes à la vie quotidienne, de soutien familial et de mentorat** à l'intention des adolescents. Ces programmes sont offerts en partenariat avec le système scolaire ou dans un centre communautaire.

Le **Programme de réadaptation intensive pour les adolescents**, imposé dans le cadre d'une ordonnance de probation ou d'une ordonnance différée de placement et de surveillance, offre de tels programmes à Bathurst, à Fredericton, à Miramichi, à Moncton, à Saint-Jean, à Shipaggan, à St. Stephen et à Sussex.

La Division des services communautaires et correctionnels a conclu des contrats de partenariat pour la prestation de certains programmes **d'éducation de rechange**. Ces programmes visent les adolescents qui ont de la difficulté à fonctionner de façon efficace dans l'environnement du système scolaire public ordinaire.

Services pour adolescents sous garde en milieu ouvert

La **garde en milieu ouvert** est une peine imposée par le tribunal pour adolescents qui consiste en un placement dans un foyer de groupe communautaire ou un foyer d'accueil pendant une période déterminée, incluant la prestation de programmes et de services de réhabilitation.

En 2003-2004, 107 adolescents ont été condamnés à une peine de garde en milieu ouvert (159 en 2002-2003). En moyenne, chaque jour, 31 adolescents purgeaient une telle

Community and Correctional Services also has partnerships with community-based organizations that provide programs and services in such areas as reintegration support and client mentorship.

Youth Secure Custody Services

Custody and Community Supervision is a sentence of the Youth Court that results in the confinement of a young person on remand or sentence, at the New Brunswick Youth Centre in Miramichi. The New Brunswick Youth Centre is a one hundred bed, state of the art facility with an array of programs and professional services for youth. The facility's approach is based on the Therapeutic Community Model, which prepares youth for community re-entry. This model emphasizes self-help and the creation of a beneficial community environment based on peer support and positive role modeling.

Unlike the *Young Offenders Act (YOA)*, the new *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* provides that all custody orders include a period of supervision in the community. The purpose of the community supervision portion is to ensure appropriate supervision and support for the young person during the transition from custody back to his or her community. If a young person breaches a condition while under supervision in the community, reviews will be held that may result in a change in conditions or in the young person being returned to custody for a portion, or the remainder of their sentence.

peine (52 en 2002-2003).

La Division des services communautaires et correctionnels a également conclu des partenariats avec des organismes communautaires qui fournissent des programmes et des services dans des domaines comme le soutien à la réintégration et l'encadrement des clients.

Services pour adolescents mis sous garde

L'**ordonnance de placement et de surveillance** est une peine imposée par le tribunal pour adolescents qui prévoit une détention au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick à Miramichi pour les adolescents purgeant une peine ou gardés en détention préventive. Le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick est un établissement d'avant-garde de cent lits offrant une gamme de programmes et de services professionnels aux jeunes. L'approche utilisée est fondée sur le modèle de communauté thérapeutique, qui prépare l'adolescent à la réinsertion sociale et met l'accent sur l'initiative personnelle et la création d'un milieu communautaire positif axé sur le soutien des pairs et les modèles de comportement positifs.

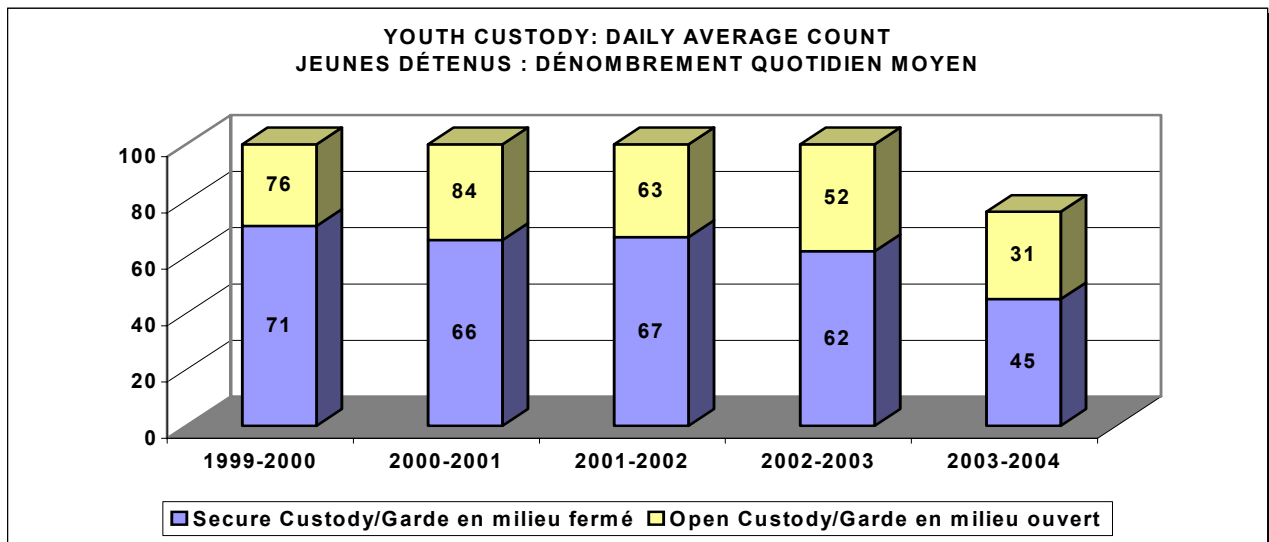
Contrairement à la *Loi sur les jeunes contrevenants (LJC)*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* prévoit que toutes les ordonnances de mise sous garde comportent une période de surveillance dans la collectivité. La surveillance dans la collectivité vise à s'assurer que l'adolescent profite d'une surveillance et d'une assistance adéquates durant la transition entre la mise sous garde et son retour dans la collectivité. Si un adolescent manque à une condition durant la surveillance dans la collectivité, un examen aura lieu et il pourrait s'ensuivre un changement dans les conditions ou le renvoi sous garde de l'adolescent pour une partie de la peine ou le reste de celle-ci.

There were 376 youth secure custody admissions in 2003/2004 (382 in 2002/2003). There were 296 remands and 122 custody and supervision orders in 2003/2004 (261 and 170 respectively in 2002/2003). The daily average secure custody population of youth was 45 in 2003/2004 (62 in 2002/2003).

(Note: Youth secure custody admissions for fiscal year 2002/2003 has been adjusted from 429 to 382. Also, the daily average secure custody population of youth for 2002/2003 has been amended from 64 to 62 by removing daily average temporary absences to reflect actual institutional population).

En 2003-2004, 376 adolescents ont été admis en milieu de garde fermé (382 en 2002-2003). Un total de 296 détentions préventives et de 122 ordonnances de placement et de surveillance ont eu lieu en 2003-2004 (261 et 170 respectivement en 2002-2003). La population quotidienne moyenne d'adolescents en milieu de garde fermé était de 45 en 2003-2004 (62 en 2002-2003).

(Remarque : Le nombre d'adolescents admis en milieu de garde fermé en 2002-2003 a été corrigé de 429 à 382. De plus, la population quotidienne moyenne d'adolescents en milieu de garde fermé pour l'exercice 2002-2003 a été modifiée de 64 à 62 en soustrayant le nombre quotidien moyen d'absences temporaires afin de refléter la population réelle en milieu de garde fermé).



Youth Advocate

The Youth Advocate reports to the Minister and is mandated to monitor the mechanisms and processes that keep youth in our care safe from harm, and to ensure all interventions are timely and appropriate.

Regular visits are made to youth that are incarcerated at the New Brunswick Youth Centre, and to youth that are voluntarily attending the Portage Substance Abuse Treatment Program, located at Cassidy Lake, New Brunswick. New youth at both facilities are routinely advised of how to directly contact the Youth Advocate.

In 2003/2004, files were opened on 73 youths (68 in 2002/2003); all but one of them relating to secure custody at the New Brunswick Youth Centre. Of the 123 complaints/queries (89 in 2002/2003), the most prevalent concerns were:

- Unfair or inconsistent treatment from staff: 60 (49%)
- Lack of staff responsiveness to requests: 20 (16%)
- Physical shortcomings at the facility: 15 (12%)

Complaints and concerns are submitted confidentially and are followed-up in a timely manner. They are brought to the attention of both the facility director and the Director of Operations at the Department of Public Safety's head office. The facility director investigates each complaint, often consulting directly with the youth as well as staff to verify the context and facts associated with a complaint. In every case, the Youth Advocate is advised of the manner in which the complaint has been addressed. This may

Défenseur des droits des jeunes

Le défenseur des droits des jeunes relève du ministre et a pour mandat de surveiller les mécanismes et les procédés qui assurent la sécurité des jeunes qui sont sous la garde du Ministère, et de s'assurer que toutes les interventions sont rapides et appropriées.

Il effectue régulièrement des visites aux adolescents qui sont incarcérés au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick et aux adolescents qui participent volontairement au programme de traitement de la toxicomanie Portage, à Cassidy Lake, au Nouveau-Brunswick. Les jeunes qui sont admis aux deux établissements sont systématiquement informés qu'ils peuvent communiquer directement avec le défenseur des droits des jeunes.

En 2003-2004, des dossiers ont été ouverts relativement à 73 adolescents (68 en 2002-2003), purgeant tous, sauf un, une peine de garde en milieu fermé au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick. Sur les 123 plaintes et demandes (89 en 2002-2003), les préoccupations les plus courantes étaient les suivantes :

- Traitement injuste ou irrégulier de la part du personnel : 60 (49 p. 100)
- Manque de réceptivité du personnel aux demandes : 20 (16 p. 100)
- Lacunes physiques de l'établissement : 15 (12 p. 100)

Les plaintes et les préoccupations sont soumises en toute confidentialité et sont étudiées dans des délais raisonnables. Elles sont portées à l'attention du directeur de l'établissement et du directeur des Opérations au bureau central du ministère de la Sécurité publique. Le directeur de l'établissement enquête sur chaque plainte, consultant souvent l'adolescent et les membres du personnel directement pour vérifier le contexte et les faits. Dans chaque cas, le défenseur des droits des jeunes est avisé de la manière dont la plainte a été réglée. Par exemple, il peut s'agir de clarifier les règles

involve such actions as clarifying the facility's operational rules and behavioral expectations with the youth and/or staff member(s).

Whenever warranted, a written response to the complaint is provided to the Youth Advocate that identifies the action(s) taken as a result of the complaint, e.g. an operational policy clarification or change.

In addition, the Youth Advocate meets quarterly with the Deputy Minister and senior Community and Correctional Services managers and may raise any matters he believes warrant their attention.

Service Contracts and Volunteer Services

Community and Correctional Services contracts with a number of community-based organizations for the provision of services to male and female adult offenders, male and female young persons and their families. The volume and quality of the work provided by volunteers and paid employees of not-for-profit agencies significantly enhances public safety through the reintegration of young persons and adult offenders into the community.

They assist in individual/group/family counseling, support groups, general health and wellness awareness, employability enhancement and job finding, religious services/bible studies, defining appropriate restorative actions, crafts, leisure activities and other functions.

Regions benefit from the help of numerous volunteers who offer their time and skills to help offenders and victims of crime.

opérationnelles de l'établissement et les attentes en matière de comportement avec l'adolescent et les membres du personnel.

Toutes les fois que cela est justifié, une réponse écrite est fournie au défenseur des droits des jeunes pour exposer les mesures qui ont été prises à la suite de la plainte, p. ex. un éclaircissement ou un changement relatif à la politique opérationnelle.

De plus, le défenseur des droits des jeunes rencontre trimestriellement le sous-ministre et les gestionnaires supérieurs des Services communautaires et correctionnels et peut soulever les questions qui, à son avis, sont susceptibles de mériter leur attention.

Contrats de services et services bénévoles

La Division des services communautaires et correctionnels a des contrats avec un certain nombre d'organismes communautaires pour la prestation de services aux contrevenants et contrevenantes adultes, aux adolescents et adolescentes, ainsi qu'à leur famille. Le volume et la qualité du travail effectué par les bénévoles et par les employés rémunérés des organismes à but non lucratif améliore considérablement la sécurité publique grâce à la réinsertion sociale des adolescents ainsi que des contrevenants adultes.

Ils contribuent au counseling individuel, collectif ou familial, aux groupes de soutien, à la sensibilisation générale à la santé et au mieux-être, à l'amélioration de l'employabilité et à la recherche d'emploi, aux services religieux et à l'étude de la bible, à l'établissement de mesures de réparation appropriées, aux activités d'artisanat et de loisir et à d'autres fonctions.

Les régions reçoivent l'aide de nombreux bénévoles qui offrent leur temps et leurs compétences pour aider les contrevenants et les victimes d'actes criminels.

SAFETY SERVICES DIVISION**\$56,779,805****244 FTEs**

The Safety Services Division provides leadership in the areas of public order and community safety to preserve and enhance the quality of life in New Brunswick. The Division is responsible for the majority of the provincial statutes that come under the auspices of the Department of Public Safety and that touch all aspects of New Brunswickers' lives such as:

- registration of drivers and their motor vehicles,
- safety on elevators,
- the provision of police and fire services,
- emergency preparedness and management,
- public security; and
- ensuring a fair and equitable playing field for industries such as the trucking industry, establishments licensed to sell liquor, the fire service, and the province's automobile dealers.

The Division includes the following branches:

The Police, Fire and Emergency Services Branch committed to the protection of people and property, through the administration of various provincial and federal acts and regulations in co-operation with stakeholders.

The Security and Emergencies Directorate is responsible to complete and deliver programs associated with the mandate given to the Department of Public Safety to improve New Brunswick's prevention, preparedness and response capacity arising from issues after the events of September 11th, 2001. These include the Provincial Security Program, the Critical

DIVISION DES SERVICES DE SÉCURITÉ**56 779 805 \$****244 ETP**

La Division des services de sécurité joue un rôle de chef de file en matière d'ordre public et de sécurité communautaire afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie au Nouveau-Brunswick. La Division est chargée de la majorité des lois provinciales qui relèvent du ministère de la Sécurité publique et qui touchent tous les aspects de la vie des Néo-Brunswickois, comme :

- l'enregistrement des conducteurs et l'immatriculation de leur véhicule;
- la sécurité dans les ascenseurs;
- la prestation de services de police et d'incendie;
- la protection civile et la gestion des mesures d'urgence;
- la sécurité publique; et
- l'établissement de règles justes et équitables pour les industries comme l'industrie du transport routier, les établissements disposant d'un permis de vente d'alcool, les services d'incendie et les concessionnaires d'automobiles de la province.

La Division se compose des directions suivantes :

La Direction des services de police, d'incendie et d'urgence se consacre à la protection de la population et des biens en administrant, avec l'aide de partenaires, des lois et des règlements provinciaux et fédéraux.

La Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence est chargée de l'élaboration et de la prestation de programmes associés au mandat confié au ministère de la Sécurité publique, qui consiste à améliorer la prévention, la préparation et la capacité d'intervention du Nouveau-Brunswick à la suite des préoccupations soulevées par les

Infrastructure Program, and the Chemical, Biological, Radiological, Nuclear and Explosive Program.

The Licensing and Registration Branch provides management of the ongoing operations of the NB 9-1-1 service. The Branch also provides licensing and registration services for motor vehicles; driver schools and instructors; dealers, garages and inspection stations. Other programs include the issuing of licenses for liquor establishments, charitable gaming, film and video, salvage dealers, private investigators and security guards.

The Operational Policy Branch provides a variety of planning, policy and support services for the programs delivered by the Safety Services Division and includes the Office of the Registrar of Motor Vehicles and the Office of the Chief Coroner.

The Compliance Branch is responsible for enforcement activities focusing on liquor licensing, tobacco sales to minors, lottery administration, commercial vehicle enforcement, driving school audits, National Safety Code audits, motor vehicle inspections stations, private investigators, and coroner investigations.

Inspection Services is a Special Operating Agency (SOA) responsible for the safety of electrical, plumbing, propane, natural and medical gas installations, boilers and pressure vessels, elevators and amusement rides.

événements du 11 septembre 2001. Ces programmes comprennent le programme de sécurité provincial, le programme de protection des infrastructures essentielles et le programme relatif aux produits chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou explosifs.

La Direction des licences et des enregistrements gère les activités courantes du service d'urgence NB 911. Elle fournit également des services d'attribution de licences, d'immatriculation et d'enregistrements pour les véhicules à moteur, les écoles et les instructeurs de conduite, les concessionnaires, les garages et les postes de vérification. Les autres programmes administrés par la Direction visent les établissements de vente d'alcool, les jeux de hasard organisés à des fins de bienfaisance, la distribution de films et de vidéos, les brocanteurs, les détectives privés et les gardiens de sécurité.

Le personnel de la Direction de la politique opérationnelle fournit divers services en matière de planification, de politique et de soutien dans le cadre des programmes offerts par la Division des services de sécurité et comprend le bureau du registraire des véhicules à moteur et le bureau du coroner en chef.

La Direction du contrôle de la conformité est chargée des activités d'application de la loi dans les domaines suivants : délivrance des permis d'alcool, vente de tabac aux mineurs, administration des loteries, application des lois sur les véhicules utilitaires, vérification des écoles de conduite, vérifications liées au Code national de sécurité, postes de vérification des véhicules à moteur, détectives privés et enquêtes du coroner.

Les Services d'inspection sont un organisme de service spécial (OSS) chargé de la sécurité des installations électriques, des installations de plomberie, des installations au gaz propane, naturel et à usage médical, des chaudières et des appareils à pression, des ascenseurs et des manèges.

Each branch has a role to play in ensuring safe communities, the economic security of the province, and in ensuring a business-friendly environment.

Safe Communities

The Safety Services Division plays an integral role in ensuring safe communities in our province. Our municipal/regional police forces and the RCMP are key partners in our efforts to build a safe and secure New Brunswick.

The Department of Public Safety, through Policing Services, works with these key partners to ensure high policing standards and the delivery of excellent policing services for New Brunswick communities.

The Office of the Fire Marshal also works with its partners in the New Brunswick Fire Service to protect the lives and properties of New Brunswickers and to meet the challenges they face to recruit and retain our 4500 volunteer firefighters.

The Emergency Measures Organization collaborates closely with municipal officials across NB to continuously improve the level of preparedness for emergencies caused by natural disasters or industrial catastrophes.

The Security and Emergencies Directorate works with intelligence, law enforcement and security agencies to assess threats to security and to tie measures to prevent, be prepared and respond to such threats.

Commercial vehicle enforcement officers have

Chaque direction a un rôle à jouer pour rendre nos collectivités plus sûres, assurer la sécurité économique de la province et créer un climat favorable aux entreprises.

Des collectivités plus sûres

La Division des services de sécurité joue un rôle essentiel dans les activités visant à rendre plus sûres les collectivités de notre province. Nos services de police municipaux et régionaux et la GRC sont des partenaires clés dans nos efforts visant à bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr et sécuritaire.

Le ministère de la Sécurité publique, par l'entremise des services de police, travaille avec ces partenaires clés pour assurer des normes de police élevées et l'excellence des services de police dans les collectivités du Nouveau-Brunswick.

Le Bureau du prévôt des incendies travaille également avec ses partenaires des services d'incendie de la province pour protéger la vie et les biens des gens du Nouveau-Brunswick et pour relever les défis qui se présentent à eux en matière de recrutement et de rétention de nos 4 500 pompiers volontaires.

L'Organisation des mesures d'urgence collabore étroitement avec les fonctionnaires municipaux du Nouveau-Brunswick pour améliorer constamment le niveau de protection civile lors d'urgences causées par des catastrophes naturelles ou industrielles.

La Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence travaille avec les organismes de renseignements, de maintien de l'ordre et de sécurité pour évaluer les menaces pour la sécurité et pour assurer la liaison entre les mesures de prévention, de préparation et d'intervention qui sont prises pour faire face à de telles menaces.

Les agents d'application des lois sur les

the responsibility to enhance public safety by conducting inspections at stationary scales and mobile units are carefully monitoring provincial highways. Commercial vehicle inspections, based on the North American Standard, are conducted on an ongoing basis, to improve commercial motor vehicle safety on our New Brunswick highways.

Driving schools also help to maintain quality training and safety awareness on the highway. In addition, the National Safety Code auditors inspect commercial vehicle facilities to enforce a series of safety standards. Staff of the motor vehicle program also conduct inspections on vehicles and service garages to ensure vehicle safety and compliance with requirements of the New Brunswick *Motor Vehicle Act*, improving safety on provincial highways.

Inspection Services works closely with industry partners to improve the safety of buildings in the province through inspectors of plumbing, electrical, boiler and pressure vessels, and natural gas installations as well as elevators in the province.

Ensuring a Business Friendly Environment

Divisional stakeholders have told the Department that the Compliance and Inspection Services Branches play a key role in creating a level playing field for business in New Brunswick by ensuring that there are rules and regulations in place and that they are applied in a consistent manner.

Throughout the year, inspectors working in the

véhicules utilitaires sont chargés d'accroître la sécurité publique en procédant à des inspections aux bascules fixes et aux unités mobiles. Ils exercent une surveillance attentive sur les routes de la province. Les inspections des véhicules utilitaires, basées sur la norme nord-américaine, sont effectuées d'une façon continue afin d'améliorer la sécurité des véhicules utilitaires sur les routes du Nouveau-Brunswick.

Les écoles de conduite contribuent également au maintien d'une formation de qualité et à la sensibilisation à la sécurité routière. De plus, les vérificateurs du Code national de sécurité inspectent les installations des véhicules utilitaires afin de veiller à la mise en œuvre d'une série de normes de sécurité. Le personnel du programme de véhicules à moteur procède également à des inspections des véhicules et des garages pour assurer la sécurité des véhicules et le respect des exigences de la *Loi sur les véhicules à moteur* du Nouveau-Brunswick en vue d'accroître la sécurité sur les routes de la province.

La Direction des services d'inspection travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de l'industrie afin de rehausser la sécurité des bâtiments grâce à l'inspection des installations de plomberie, des installations électriques, des chaudières et des appareils à pression, des installations de gaz naturel et des ascenseurs dans la province.

Création d'un climat favorable aux entreprises

Les intervenants de la Division ont signalé au Ministère que la Direction du contrôle de la conformité et la Direction des services d'inspection jouent un rôle clé dans la création de règles du jeu équitables pour les entreprises du Nouveau-Brunswick en mettant en place des règles et des règlements et en s'assurant qu'ils sont appliqués de façon uniforme.

Tout au long de l'année, les inspecteurs qui

safety programs carry out a variety of activities, such as conducting numerous site visits, offering orientation, and educating licensees and employees. Staff actively develop and maintain a positive working relationship with stakeholders, while ensuring that policies, agreements, and the integrity of the programs are respected.

Economic Security

New Brunswick is a trading province and, therefore, our economic security is tied to our national and provincial security.

Through the leadership of our Premier, Public Safety is the lead department for safety and security

The Department developed the Security and Emergencies Initiative to ensure that New Brunswick could respond to any natural, accidental or deliberate event. New Brunswick is now seen as a provincial leader in Canada with respect to public security.

By working with the Government of Canada, and United States law enforcement agencies, the Department is helping the Province to create a safe and secure environment for the free flow of goods to and from New Brunswick.

Highlights:

Safety and Security

- Exercise INTREPID – A major disaster exercise was conducted based on a scenario including a release of radioactive material from a nuclear generating station. This exercise involved provincial departments,

contribuent aux programmes de sécurité mènent diverses activités, effectuant de nombreuses visites sur le terrain, offrant des services d'orientation et sensibilisant les titulaires de licences et les employés. Les membres du personnel établissent et entretiennent de façon active une relation de travail positive avec les intervenants tout en veillant au respect des directives, des ententes et de l'intégrité des programmes.

Sécurité économique

Le Nouveau-Brunswick est une province commerçante et, par conséquent, notre sécurité économique est liée à notre sécurité nationale et provinciale.

Sous la direction de notre premier ministre, le ministère de la Sécurité publique est le ministère responsable de la sûreté et de la sécurité.

Le Ministère a élaboré l'Initiative en matière de sécurité et d'urgence pour veiller à ce que le Nouveau-Brunswick soit en mesure d'intervenir en cas d'accident, de catastrophe naturelle ou d'agression. Le Nouveau-Brunswick est maintenant perçu comme un chef de file au Canada en matière de sécurité publique.

En travaillant avec le gouvernement du Canada et les organismes américains d'application des lois, le Ministère aide la province à créer un environnement sûr et sécuritaire pour la libre circulation des biens à la frontière du Nouveau-Brunswick.

Faits marquants

Sûreté et sécurité

- Opération *Intrepid* – Un exercice important sur les catastrophes, mettant en scène l'émission de matières radioactives d'une centrale nucléaire, a eu lieu. Des ministères provinciaux, Énergie NB et des ministères

NB Power and regional federal departments.

- As of May 16, 2003, all New Brunswick Commercial Vehicle Enforcement officers have received "Clear Language" training in regards to the *Transportation of Dangerous Goods Act*. This training has simplified the old regulations and has brought them in line with the United Nations recommendations.
- The Office of the Fire Marshal introduced an Internet-base Fire Reporting System to all Fire Departments across New Brunswick. This collection of fire statistics will greatly assist in the definition of priorities for Fire Prevention activities in the years to come.

Service Delivery

- In 2003-2004, the Policing Services Branch was the first in Canada to initiate the Police Information Management/Information Technology Sharing Project (PIMITS). This project connects all police forces throughout the province electronically, allowing police forces to develop and share intelligence to reduce threats from organized crime, serious crime and terrorism.
- In partnership with Service New Brunswick, the Department of Public Safety implemented the on-line dealer registration system, allowing authorized automobile dealers to provide more efficient service to customers at their place of business and, as a result, reduce red tape.

fédéraux régionaux ont participé à cet exercice.

- Au 16 mai 2003, tous les agents d'application des lois sur les véhicules utilitaires du Nouveau-Brunswick avaient reçu une formation sur l'utilisation d'un langage clair relativement à la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses*. Cette formation a simplifié les anciens règlements et les a rendus conformes aux recommandations des Nations Unies.
- Le Bureau du prévôt des incendies a introduit un système de présentation des rapports d'incendie par Internet dans tous les services d'incendie du Nouveau-Brunswick. Cette collecte de statistiques sur les incendies contribuera grandement à la définition des priorités relatives aux activités de prévention des incendies au cours des années à venir.

Prestation des services

- En 2003-2004, la Direction des services de police a été la première au Canada à établir le système de gestion de l'information policière et de partage de la technologie de l'information. Ce projet relie électroniquement tous les services de police de la province, leur permettant de créer et d'échanger des renseignements afin de réduire les menaces du crime organisé, des grands criminels et du terrorisme.
- En partenariat avec Services Nouveau-Brunswick, le ministère de la Sécurité publique a mis en œuvre le système d'immatriculation en ligne, permettant aux concessionnaires d'automobiles autorisés d'offrir des services plus efficaces à leurs clients dans leur établissement et, en conséquence, de réduire les formalités administratives.

- Inspection Services was re-certified by the American Society of Mechanical Engineers. This authorizes staff to provide inspection and accreditation services on the Society's behalf.
- During 2003-2004, Inspection Services, in partnership with industry, developed the Natural and Propane Gas Program. The purpose of the program is to provide greater inspection coverage and reduced administrative requirements for industry partners.

Partnerships

- On November 1, 2003 a new veterans licence plate was introduced. The new licence plate was designed in cooperation with the Royal Canadian Legion, New Brunswick Command to recognize the significant contribution of veterans.
- The Department continues to participate in the Atlantic Regional Security and Investigative Regulators initiative to develop standardized policies and processes for the Atlantic province's private security industry. This initiative is part of the Council of Atlantic Premiers Action Plan for Regional Co-operation.
- The Security and Emergencies Directorate reached an agreement with Public Safety and Emergency Preparedness Canada to create Canada's model provincial Critical Infrastructure Program in New Brunswick. The partnership was made possible because of New Brunswick's ability to validate the program with law enforcement, security,

- La Direction des services d'inspection a été recertifiée par l'American Society of Mechanical Engineers. Par conséquent, le personnel peut fournir des services d'inspection et d'accréditation au nom de la Société.
- En 2003-2004, la Direction des services d'inspection, en partenariat avec l'industrie, a élaboré un programme d'inspection des installations au gaz propane et au gaz naturel. Ce programme vise à accroître la densité d'inspection et à réduire les exigences administratives pour les partenaires de l'industrie.

Partenariats

- Le 1^{er} novembre 2003, une nouvelle plaque d'immatriculation pour les anciens combattants a été introduite. Elle a été conçue en collaboration avec le commandement du Nouveau-Brunswick de la Légion royale canadienne et vise à reconnaître l'importante contribution des anciens combattants.
- Le Ministère continue de participer à l'initiative sur la sécurité régionale de l'Atlantique et les organismes d'enquête et de réglementation afin d'élaborer des politiques et des processus normalisés pour l'industrie privée de la sécurité des provinces de l'Atlantique. Cette initiative fait partie du Plan d'action pour la coopération régionale du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.
- La Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence a conclu une entente avec Sécurité publique et Protection civile Canada en vue de créer le programme provincial des infrastructures essentielles au Nouveau-Brunswick, qui constitue un modèle au Canada. Le partenariat a été rendu possible en raison de la capacité du

intelligence, emergency management and academic partners.

- The Department enjoys a strong partnership with the police community and the fire service and continues to work closely with these groups, to improve the safety and security of all New Brunswickers.

Police, Fire and Emergency Services

The Police, Fire and Emergency Services Branch is committed to the protection of people and property through the administration of several provincial and federal acts and regulations in co-operation with stakeholders. The branch is comprised of the Firearms Office, New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO), Office of the Fire Marshal, and Policing Services.

Firearms Office

The *Firearms Act* was passed by the House of Commons on February 14, 1995 and given Royal Assent on December 5, 1995. Most provisions of the *Act* were proclaimed on December 1, 1998. Within New Brunswick, the Minister of Public Safety has been designated as the member of Executive Council to be the “provincial minister” for the purposes of this federal legislation.

Provincial responsibilities include:

- the licensing of individuals who own or wish to own firearms,
- continuous eligibility reviews of holders of firearms licences,
- transfer of firearms ownership,
- authorizations to carry and transport

Nouveau-Brunswick de valider le programme auprès de ses partenaires dans les domaines du maintien de l’ordre, de la sécurité, du renseignement, de la gestion des urgences et de l’enseignement.

- Le Ministère jouit d’un partenariat solide avec le milieu policier et les services d’incendie et continue de travailler en étroite collaboration avec ces groupes afin d’accroître la sécurité de toute la population du Nouveau-Brunswick.

Services de police, d’incendie et d’urgence

La Direction des services de police, d’incendie et d’urgence se consacre à la protection de la population et des biens en administrant, avec l’aide de partenaires, plusieurs lois et règlements provinciaux et fédéraux. La Direction se compose du bureau provincial des armes à feu, de l’Organisation des mesures d’urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB), du Bureau du prévôt des incendies et des services de police.

Bureau provincial des armes à feu

La *Loi sur les armes à feu* a été adoptée le 14 février 1995 par la Chambre des communes et a reçu la sanction royale le 5 décembre 1995. La plupart des dispositions de la *Loi* ont été promulguées le 1^{er} décembre 1998. Au Nouveau-Brunswick, le ministre de la Sécurité publique est le membre du Conseil exécutif qui agit à titre de ministre provincial chargé de l’application de cette loi fédérale.

Les responsabilités des provinces comprennent :

- l’octroi de permis aux particuliers qui possèdent ou qui désirent posséder des armes à feu;
- les vérifications d’admissibilité continues des titulaires de permis d’armes à feu;
- le transfert de la propriété des armes à feu;

- restricted firearms,
- delivery of the Canadian Firearm Safety training program, and
- the inspection and licensing of firearms businesses, gun clubs and shooting ranges.

The responsibility for the registration of firearms rests with the Canadian Firearms Registry.

There are twelve (12) provincial staff associated with the delivery of this program; five (5) regional, and seven (7) in Head Office. All costs are borne by the Federal Government.

The Firearms Office works closely with the Provincial Firearms Committee that provides advice and makes recommendations to the province on the implementation of federal firearms legislation in New Brunswick.

Firearm officers from the Provincial Firearms Office continued to work co-operatively in 2003-2004 with the police and other partners, including the Federal Department of Justice, the New Brunswick Department of Natural Resources and Energy (DNRE), the Canada Border Services Agency, and the National Weapons Enforcement Support Team (NWEST), in the conduct of investigations into high-risk applicants/license holders, and in the delivery of information sessions.

Range inspections continue as shooting range operators, seeking approval, improve their facilities. As of the 2003-2004 fiscal year, fifty-five (55)-shooting ranges have met the provincial standard (46 in 2002-2003).

- les autorisations de transporter des armes à feu à autorisation restreinte;
- la prestation du Programme canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu;
- l'inspection des clubs de tir, des champs de tir et des entreprises d'armes à feu et l'octroi de permis à ceux-ci.

L'enregistrement des armes à feu relève du Registre canadien des armes à feu.

Douze postes au sein du gouvernement provincial sont associés à la prestation de ce programme, dont cinq en région et sept au bureau central. Tous les coûts sont assumés par le gouvernement fédéral.

Le bureau provincial des armes à feu travaille en étroite collaboration avec le comité provincial sur les armes à feu, qui fournit des conseils et présente des recommandations au gouvernement provincial concernant la mise en œuvre de la législation fédérale sur les armes à feu au Nouveau-Brunswick.

Les préposés aux armes à feu du bureau provincial ont continué en 2003-2004 à travailler en collaboration avec la police et d'autres partenaires, notamment le ministère de la Justice du gouvernement fédéral, le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, l'Agence des services frontaliers du Canada et l'Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes* (ENSALA), procédant à des enquêtes auprès des requérants et des titulaires de permis à risque élevé et donnant des séances d'information.

Les inspections des champs de tir se poursuivent alors que les exploitants de champs de tir, sollicitant l'approbation des inspecteurs, améliorent leurs installations. Au cours de l'exercice 2003-2004, 55 champs de tir respectaient la norme provinciale (46 en 2002-2003).

Licensing compliance rates continue to rise in New Brunswick, with in excess of 104,500 individuals participating in the program (103,000 in 2002-2003).

Emergency Measures Organization

The New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO) is responsible to:

- co-ordinate preparedness for emergencies by provincial government departments and municipal governments,
- provide emergency preparedness training,
- co-ordinate provincial response operations during emergencies; and
- to administer disaster financial assistance programs.

There are a number of emergency preparedness initiatives that have taken place in collaboration with other regional, municipal, national and international jurisdictions.

Assistance was provided to sixty-two (62), communities, six (6) hospitals and thirteen (13) nursing homes to revise and complete their emergency measures plans.

Les taux de conformité aux exigences relatives aux permis continuent de grimper au Nouveau-Brunswick alors que plus de 104 500 personnes ont participé au programme (103 000 en 2002-2003).

Organisation des mesures d'urgence

L'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) est chargée :

- de coordonner la protection civile par les ministères du gouvernement provincial et les administrations municipales;
- de fournir une formation en protection civile;
- de coordonner les opérations provinciales d'intervention en cas d'urgence; et
- de gérer le programme d'aide financière en cas de catastrophe.

Un certain nombre d'initiatives en matière de protection civile ont été mises en œuvre en collaboration avec d'autres autorités régionales, municipales, nationales et internationales.

Un soutien a été accordé à 62 collectivités, à six hôpitaux et à 13 foyers de soins pour leur permettre de réviser et de mettre au point leurs plans d'urgence.

Event/Événement	2002-2003	2003-2004
<i>Assistance provided communities</i> Soutien accordé à des collectivités	102	62
<i>Revised or completed Emergency Plans – Hospitals</i> Plans d'urgence révisés ou achevés – Hôpitaux	8	6
<i>Revised or completed Emergency Plans – Nursing Homes/Plans d'urgence révisés ou achevés – Foyers de soins</i>	12	13
<i>Revised or completed Emergency Plans – Airports</i> Plans d'urgence révisés ou achevés – Aéroports	1	2
<i>Exercises conducted involving communities, institutions, industry and private agencies</i> Exercices auxquels ont participé des collectivités, des établissements, l'industrie et des organismes privés	26	31

In 2003-2004, eighty-six (86) of the one hundred and three (103) municipalities in the

En 2003-2004, 86 des 103 municipalités de la province ont inscrit des plans de mesures

province had emergency measures plans registered with NB EMO. All other municipalities are in the process of developing plans with assistance from NB EMO. During the year, there were thirty-one (31) emergency preparedness exercises conducted involving communities, institutions, industry and private agencies.

One of the major activities of NB EMO is to conduct training activities for any person who has a role to play in emergency preparedness. During the 2003-2004 year, there were 197 participants in the Basic Emergency Preparedness course (236 in 2002-2003), 48 participants in the Emergency Operations course (37 in 2002-2003), and 9 participants in the Emergency Public Information Course (6 in 2002-2003).

During the 2003-2004 fiscal year, operations included participation in:

- **EXERCISE INTREPID 2003**—A major disaster exercise based on a release of radioactive material from the Point Lepreau Nuclear Generating Station. It involved Provincial Departments, NB Power and regional federal Departments.
- Two exercises with Maritimes and Northeast Pipeline
- There were no weather-related emergencies requiring a response
- The operations centre was activated to support a security incident involving a suspicious package in Oromocto.

The Disaster Financial Assistance Program is a federal-provincial cost sharing program to help provincial governments meet the costs of disasters which exceed what they might reasonably be expected to bear on their own.

d'urgence auprès de l'OMU NB. Toutes les autres municipalités sont en train de dresser des plans avec l'aide de l'OMU NB. Au cours de l'année, 31 exercices de protection civile ont été tenus; des collectivités, des établissements, l'industrie et des organismes privés y ont participé.

L'une des activités principales de l'OMU NB consiste à organiser des activités de formation pour chaque personne qui a un rôle à jouer en matière de protection civile. Au cours de l'année 2003-2004, 197 personnes ont suivi le cours de planification d'urgence de base (236 en 2002-2003), 48 le cours sur les opérations d'urgence (37 en 2002-2003), et 9 le cours d'information publique en cas d'urgence (6 en 2002-2003).

Au cours de l'année financière 2003-2004, les opérations d'urgence suivantes ont eu lieu :

- **OPÉRATION INTREPID 2003** — Un exercice important sur les catastrophes, mettant en scène l'émission de matières radioactives de la centrale nucléaire de Point Lepreau, a eu lieu. Des ministères provinciaux, Énergie NB et des ministères fédéraux régionaux ont participé à cet exercice.
- Deux exercices ont été menés à bien avec Maritimes and Northeast Pipeline.
- Aucun sinistre causé par des phénomènes atmosphériques nécessitant une intervention n'a eu lieu.
- Le centre des opérations a été activé afin d'apporter un soutien lors d'un incident relatif à la sûreté impliquant un colis suspect à Oromocto.

Le Programme d'aide financière en cas de catastrophe est un programme fédéral-provincial à frais partagés qui a été créé pour aider les gouvernements provinciaux à assumer les coûts qui excèdent ce qu'ils

During the year, NB EMO continued to administer claims under the federal-provincial Disaster Financial Assistance Program. Two new programs that began in 2002-2003 were undertaken, without federal participation, to deal with:

- February 2, 2003 – Freezing rainstorm; and
- March 31, 2003 – Severe heavy rainstorm

Office of the Fire Marshal

The Office of the Fire Marshal (OFM) is responsible for the overall administration and carrying out of the provisions of *the Fire Prevention Act*. The Office of the Fire Marshal, which consists of 17 employees, partners with the 5000 members of the New Brunswick Fire Service and public safety service providers to advance fire prevention and protection programs that are focused on safeguarding people and property from the damages of fire.

Major components of the OFM mandate include:

- the provision of ongoing fire prevention and education,
- code enforcement through inspections, investigations, inquiries and plans review;
- operational support to the NB Fire Service;
- fire and fire related statistics gathering, analysis and reporting;
- ongoing stakeholder and regulatory body consultations;
- training content for firefighters and fire prevention officers;
- fire extinguisher servicing licensing , and
- the identification and training of NB Fire Marshal Local Assistants throughout our province to support this critical life safety mission.

pourraient raisonnablement être censés payer. L'OMU NB a continué pendant l'exercice à traiter les demandes d'indemnisation présentées en vertu de ce programme. En 2002-2003, deux nouveaux programmes ont été mis en œuvre, sans la participation du gouvernement fédéral, pour fournir un soutien lors des incidents suivants :

- le 2 février 2003 – tempête de verglas;
- le 31 mars 2003 – pluies abondantes.

Bureau du prévôt des incendies

Le Bureau du prévôt des incendies (BPI) est chargé de l'administration générale de la *Loi sur la prévention des incendies* du Nouveau-Brunswick et de l'application de ses dispositions. Cette équipe, composée de 17 employés, travaille en partenariat avec les quelque 5 000 membres de services d'incendie du Nouveau-Brunswick et un grand nombre de fournisseurs de services de sécurité publique pour faire progresser les programmes de prévention des incendies et de protection contre les incendies qui visent à protéger les personnes et les biens des ravages du feu.

Les volets importants du mandat du BPI comprennent :

- la prestation de services continus de prévention des incendies et d'éducation,
- l'application des codes au moyen d'inspections, d'enquêtes, de demandes de renseignements et d'examen des plans;
- la prestation d'un soutien opérationnel aux services d'incendie du Nouveau-Brunswick;
- la collecte de statistiques sur les incendies et les sujets connexes, l'analyse et la rédaction de rapports;
- la consultation continue des intervenants et des organismes de réglementation;
- l'élaboration du contenu de la formation des pompiers et des agents de prévention des incendies;
- l'octroi de permis d'entretien d'extincteurs d'incendie; et

- la nomination et la formation d'assistants locaux du prévôt des incendies du Nouveau-Brunswick partout dans la province afin de soutenir leur mission cruciale.

Activities/Activités	2002-2003	2003-2004
<i>Fires Investigated/Enquêtes menées sur des incendies</i>	106	125
<i>Fire Deaths/Décès attribuables à des incendies</i>	6	7
<i>Buildings Inspected/Bâtiments inspectés</i>	3143	2704*
<i>Building Plans Reviewed/Plans de bâtiment examinés</i>	911	811
*There were also 3822 inspections carried out by local assistants. *De plus, 3 822 inspections ont été effectuées par des assistants locaux.		

The new Internet based fire reporting system, which is maintained by the Fire Reporting Officer, has significantly improved the rate at which data is received and analyzed. The Department of Public Safety successfully secured and refurbished computers to provide New Brunswick Fire Departments with free computers to file their reports electronically.

The OFM continues to support the implementation of a common stream of firefighter training based on the National Fire Protection Association (NFPA) for all New Brunswick firefighters. The curriculum implemented last year has been improved to meet the demand of the Fire Service. The Fire Marshal ensures that delivery and content are monitored through the examination process as per the International Fire Service Accreditation Congress (IFSAC).

The provincial Hazardous Materials Emergency Response Program (HAZMAT) provides an emergency response in situations where a potential contaminant is found and lives may be at immediate risk or there is a significant danger to the environment. During the reporting period the Fredericton municipality entered into an agreement and the

Le nouveau système de présentation de rapports d'incendie par Internet, qui est géré par l'agent chargé des rapports d'incendie, a considérablement augmenté la fréquence à laquelle les données sont reçues et analysées. Le ministère de la Sécurité publique a acquis et remis à neuf des ordinateurs afin de les fournir gratuitement aux services d'incendie du Nouveau-Brunswick pour leur permettre de présenter leurs rapports par voie électronique.

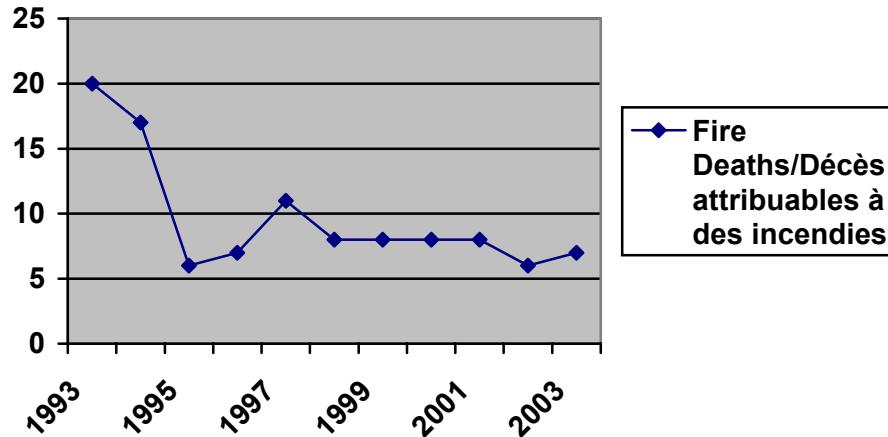
Le BPI continue à soutenir la mise en œuvre d'un programme commun de formation des pompiers basé sur la norme de la National Fire Protection Association (NFPA) pour tous les pompiers du Nouveau-Brunswick. Le programme de formation mis en œuvre l'année dernière a été amélioré à la demande des services d'incendie. Le prévôt des incendies verra à ce que la prestation et le contenu du programme soient supervisés jusqu'à la fin du processus d'examen selon les exigences de l'International Fire Service Accreditation Congress (IFSAC).

Le programme provincial d'intervention d'urgence face aux matières dangereuses (HAZMAT) assure une intervention d'urgence lorsqu'un contaminant potentiel est décelé et dans les situations qui présentent un risque immédiat pour la vie humaine ou un danger important pour l'environnement. Pendant la période visée par le présent rapport, la municipalité de Fredericton a

municipalities of Bathurst, Edmundston, Moncton and Saint John signed a Memorandum of Understanding confirming their commitment to participate in the provincial HAZMAT program.

During the 2003 reporting period, the Assistant Fire Marshals investigated 125 fires. In 2003, 7 persons died, 52 persons were injured and the total fire loss was \$10,775,984. (Please note that statistics provided by the Office of the Fire Marshal are based on calendar year.)

The trend over the last ten years has been a reduction in the number of fire deaths in New Brunswick as described in the graph below:



The OFM undertook a number of awareness programs related to fire safety. Two examples include the 1st Annual OFM Contest and the Alarmed and Ready Program.

The 1st Annual OFM Contest was created to increase the visibility of the NB Fire Service.

conclu une entente et les municipalités de Bathurst, d'Edmundston, de Moncton et de Saint-Jean ont signé un protocole d'entente confirmant leur engagement à participer au programme HAZMAT de la province.

Au cours de l'année 2003, les assistants du prévôt des incendies ont enquêté sur 125 incendies. En 2003, sept personnes sont décédées, 52 ont été blessées et les pertes dues aux incendies ont totalisé 10 775 984 \$. (Les statistiques fournies par le Bureau du prévôt des incendies sont basées sur l'année civile.)

La tendance au cours des dix dernières années a été une réduction du nombre de décès attribuables aux incendies au Nouveau-Brunswick, tel que décrit dans le graphique ci-dessous :

Le BPI a entrepris un certain nombre de programmes de sensibilisation dans le domaine de la sécurité-incendie, dont le premier concours annuel du BPI et le programme *Les détecteurs de fumée arrivent... pile*.

Le premier concours annuel du BPI a été créé en vue d'accroître la visibilité des services

The 2003 contest was an essay contest, which asked “Why Should Someone Be A Volunteer Fire Fighter?” Entries were received from a variety of members of the fire service and their families from which regional winners and a provincial winner were selected. In addition to receiving prizes, their submissions were printed in newspapers throughout New Brunswick.

The Alarmed and Ready Program continued to be carried out in 2003. This program involves the distribution of smoke alarms and batteries to New Brunswick houses that do not have these life-saving devices. The Office of the Fire Marshal has enlisted 77 Fire Departments to date who assist with this program.

More comprehensive information on the Office of the Fire Marshal is contained in the Annual Report of the Office of the Fire Marshal.

Policing Services

The Policing Services Section is responsible for the promotion of policing excellence in the province through training, development of professional standards and supportive policy development, management of the Provincial Police Services Agreement with the RCMP, audits of municipal/regional forces and the provision of advisory services to local councils and the New Brunswick Police Commission.

The Royal Canadian Mounted Police (RCMP) acts as the provincial police service and provides policing services predominantly to rural New Brunswick, including 59 smaller municipalities, and maintains a dedicated

d’incendie du Nouveau-Brunswick. En 2003, il s’agissait d’un concours de rédaction dans lequel les participants devaient répondre à la question suivante : « Pourquoi devenir pompier volontaire? ». Des soumissions ont été reçues d’un grand nombre de membres des services d’incendie et de leur famille, parmi lesquels des gagnants régionaux et un gagnant provincial ont été sélectionnés. En plus de remporter des prix, les gagnants ont vu leurs textes publiés dans des journaux de la province.

Le programme *Les détecteurs de fumée arrivent... pile* s’est poursuivi en 2003. Ce programme prévoit la distribution de détecteurs de fumée et de piles dans des résidences du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas munies de ce dispositif de sécurité. Le Bureau du prévôt des incendies a obtenu la collaboration de 77 services d’incendie pour mener à bien ce programme.

Il est possible d’obtenir de plus amples renseignements sur le Bureau du prévôt des incendies en consultant le rapport annuel de ce dernier.

Services de police

Il incombe à la Direction des services de police de promouvoir l’excellence des services policiers dans la province par la formation, l’élaboration de normes professionnelles et de directives les appuyant, la gestion de l’Entente sur les services de police provinciaux avec la GRC, les vérifications des services de police municipaux et régionaux et la prestation de services de consultation aux conseils locaux et à la Commission de police du Nouveau-Brunswick.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) agit à titre de service de police provincial et fournit des services de police surtout dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, y compris dans 59 petites municipalités, maintient une

presence for traffic law enforcement, as well as providing "extended municipal policing services" under the PPSA, to 19 municipalities in New Brunswick.

An increase of \$1 million was announced in 2003-2004, which resulted in 20 new positions to enhance the front lines of policing throughout New Brunswick. Other adjustments included \$658,000 for Extended Agreements, which resulted in the RCMP base budget being increased to \$49.5 million for 2003-04. This is in addition to the monies provided in 2002-2003.

The Province continues its efforts to improve access to intelligence on criminal activities in New Brunswick. \$500,000 was provided in support of Criminal Intelligence Service New Brunswick (CISNB) to assist enforcement agencies to detect, prevent, combat and control crime that is organized and/or has a serious impact on the quality of life of New Brunswickers.

In support and promotion of municipal policing, the Department facilitated the development of "best practices". Policing Services staff developed and distributed a number of comprehensive policies to be reviewed by all Chiefs of Police for consideration of adoption throughout the policing community.

The Municipal Police Assistance Fund was created in 1985 and is composed of twenty-five (25%) of provincial statute and criminal code revenue generated by police delivering municipal policing services. The fund is used to enhance the quality of policing in the province by providing financial assistance for

présence permanente pour l'application du code de la route et fournit à 19 municipalités du Nouveau-Brunswick des services de police municipaux étendus en vertu de l'Entente sur les services de police provinciaux.

Une augmentation d'un million de dollars a été annoncée en 2003-2004, permettant la création de 20 nouveaux postes pour améliorer les services de police de première ligne partout au Nouveau-Brunswick. D'autres rajustements ont été apportés, dont un investissement de 658 000 \$ pour des ententes de services étendus, ce qui a fait passer le budget de base de la GRC à 49,5 millions de dollars pour 2003-2004. Cela s'ajoute aux fonds qui ont été alloués en 2002-2003.

La province poursuit ses efforts en vue d'améliorer l'accès aux renseignements sur les activités criminelles au Nouveau-Brunswick. Un montant de 500 000 \$ a été alloué pour le Service de renseignements criminels du Nouveau-Brunswick (SRCNB) afin d'aider les organismes d'application des lois à détecter, à prévenir, à combattre et à contrôler le crime organisé et les crimes qui ont des répercussions graves sur la qualité de vie de la population du Nouveau-Brunswick.

Pour soutenir et promouvoir les services de police municipaux, le Ministère a contribué à l'élaboration de meilleures pratiques. Les employés des services de police ont élaboré un certain nombre de directives globales et les ont distribuées à tous les chefs de police pour qu'ils les examinent en vue de leur adoption dans l'ensemble du milieu policier.

Le Fonds d'aide aux services de police municipaux, qui a été créé en 1985, est constitué de 25 p. 100 des amendes perçues par les services de police municipaux en vertu des lois provinciales et du *Code criminel*. Il contribue à l'amélioration de la qualité des services de maintien de l'ordre dans la province. Il permet

special needs not available through normal funding sources. Particular attention is given to augmenting smaller municipal forces and upgrading the level of policing throughout the province. An Advisory Committee is established and provides advice and suggests priorities for the use of the fund for the Minister and the overall administration of the fund.

Approximately \$25,000 was provided to support various direct support project applications submitted by municipal/regional and municipal RCMP; \$147,000 supported annual programs such as NB Crime Stoppers, and the Violent Crime Linkage Analysis system and Proceeds of Crime joint investigative units. \$260,000 supported the Police Operational Reporting computer records management database system utilized by eight municipal/regional police forces, for a total Fund expenditure of approximately \$593,000.

Policing Services co-ordinated access to the Canadian Police College, and the Atlantic Police Academy for municipal/regional police officers for a total of 855 in-service training days on a broad variety of specialized police training. Tuition costs for this training, amounting to approximately \$161,000 was paid through the Municipal Police Assistance Fund.

In 2003-2004, Policing Services commenced the Police Information Management/ Information Technology Sharing Project (PIMITS), which will electronically connect all police forces across the entire province, a first in Canada. This will allow police forces to develop and share intelligence to reduce threats

notamment de répondre aux besoins spéciaux que ne comblent pas les sources de financement ordinaires en mettant tout particulièrement l'accent sur l'accroissement des effectifs des plus petits corps policiers et sur l'amélioration des services dans l'ensemble de la province. Un comité consultatif prête main-forte au ministre en lui donnant des conseils et en lui proposant des priorités en ce qui concerne l'utilisation du fonds dans le but de contribuer à l'administration générale du fonds.

Un montant d'environ 25 000 \$ a été alloué en réponse à diverses demandes de projets de soutien direct soumise par les services de police municipaux et régionaux et les services municipaux de la GRC; 147 000 \$ ont permis de financer des programmes annuels comme Échec au crime N.-B., de même que le Système d'analyse des liens entre les crimes violents et les unités d'enquête conjointes sur les produits de la criminalité. Une somme de 260 000 \$ a été dévolue à la base de données de gestion des dossiers informatiques du Système de production de rapports sur les activités de police, qui est utilisé par huit services de police municipaux et régionaux, ce qui a porté les dépenses totales du fonds à environ 593 000 \$.

La Direction des services de police a coordonné l'accès au Collège canadien de police et à l'Académie de police de l'Atlantique pour des agents de police municipaux et régionaux. Un total de 855 jours de formation policière en cours d'emploi ont été donnés sur un vaste éventail de matières spécialisées. Le coût de cette formation, qui s'élève à environ 161 000 \$, a été payé à l'aide du Fonds d'aide aux services de police municipaux.

En 2003-2004, la Direction des services de police a mis en branle le projet de Système de gestion de l'information policière et de partage des technologies de l'information, qui reliera électroniquement tous les services de police de la province, une première au Canada. Ce système permettra aux services de police de

from organized crime, serious crime and terrorism.

Security and Emergencies Initiative

Governments across North America are improving their ability to prevent and manage events that threaten the safety and security of citizens, focused by the events of September 11, 2001.

As a result of September 11, 2001 events, New Brunswick implemented a Security and Emergencies Initiative (SEI) to enhance our prevention, preparedness and response capacity against natural, accidental or deliberate events. Improvements will focus on four main areas: ensuring the continuity of government, protecting critical infrastructure, enhancing public security and enhancing public safety.

Specific initiatives within SEI include:

- Updated provincial, government Department and community emergency plans;
- Improved infrastructure to communicate with the public during crises or emergencies;
- A partnership between governments and the private sector to protect Canada's and New Brunswick's critical infrastructure;
- A provincial security program to protect people, infrastructure, documents and information technology;
- An enhanced Criminal Intelligence Service to detect, prevent, combat and control organized crime, serious crime and terrorist activity;
- Enhanced capacity to manage hazardous materials incidents provincially;
- Improved Nuclear Emergency Plan for

produire et d'échanger des renseignements afin de réduire les menaces du crime organisé, des grands criminels et du terrorisme.

Initiative en matière de sécurité et d'urgence

Partout en Amérique du Nord, les gouvernements s'efforcent d'améliorer leur capacité de prévenir et de gérer les événements qui menacent la sécurité de la population, dont l'importance a été accentuée par les événements du 11 septembre 2001.

À la suite de ces événements, le Nouveau-Brunswick a mis en œuvre une Initiative en matière de sécurité et d'urgence (IMSU) afin d'améliorer sa capacité de prévention, de préparation et d'intervention lors d'un accident, d'une catastrophe naturelle ou d'une agression. Les améliorations cibleront quatre domaines principaux : assurer la continuité du gouvernement, protéger les infrastructures essentielles, améliorer la sûreté publique et améliorer la sécurité publique.

Parmi les initiatives concrètes de l'IMSU, mentionnons :

- la mise à jour des plans d'urgence du gouvernement provincial, des ministères et des collectivités;
- l'amélioration de l'infrastructure qui permet de communiquer avec la population en cas de crise ou d'urgence;
- l'établissement d'un partenariat entre les gouvernements et le secteur privé pour protéger les infrastructures essentielles du Canada et du Nouveau-Brunswick;
- l'établissement d'un programme de sécurité provincial pour protéger les gens, l'infrastructure, les documents et la technologie de l'information;
- l'amélioration du Service de renseignements criminels pour détecter, prévenir, combattre et contrôler le crime organisé, les crimes graves et les activités terroristes;

- Point Lepreau;
- Steps to integrate police, health and fire responses to chemical, biological, radiological and nuclear incidents; and
 - Ten (10) new specialized RCMP positions.

The Department of Public Safety has entered into an agreement with Public Safety and Emergency Preparedness Canada to develop, implement and validate a provincial model for all hazards Critical Infrastructure Program (CIP). Critical infrastructure consists of those facilities, services, networks and assets which, if disrupted or destroyed, would have serious impact on the health, safety or economic well-being of citizens or the effective functioning of government.

In addition to this development in 2003-2004, the Security and Emergencies Directorate made progress in the following areas:

Linkages with federal and international partners

DPS continued work with partners in Maine and US Departments of Homeland Security to examine issues related to cross-border prevention, preparedness and response coordination, while supporting international trade. DPS participated in its second North-East Region Homeland Security Council, with state and provincial partners from eastern North America.

- l'amélioration de la capacité de gérer les incidents liés aux matières dangereuses à l'échelle provinciale;
- l'amélioration du plan d'intervention en cas d'urgence nucléaire à Point Lepreau;
- l'adoption de mesures visant à intégrer l'intervention de la police, des services de santé et des services d'incendie lors d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires; et
- l'ajout de dix postes spécialisés de la GRC.

Le ministère de la Sécurité publique a conclu une entente avec Sécurité publique et Protection civile Canada en vue d'élaborer, de mettre en œuvre et de valider un programme modèle provincial tous risques des infrastructures essentielles. Les infrastructures essentielles sont les installations, les services, les réseaux et les biens dont la destruction ou le fonctionnement diminué entraîneraient des répercussions graves sur la santé, la sécurité ou le bien-être économique des citoyens ou encore sur le bon fonctionnement du gouvernement.

En plus de ces réalisations en 2003-2004, la Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence a accompli des progrès dans les domaines suivants :

Liens avec les partenaires fédéraux et internationaux

Le Ministère a continué de travailler avec ses partenaires dans le Maine et au Department of Homeland Security (ministère de la sécurité intérieure des États-Unis) pour examiner la coordination transfrontalière de la prévention, de la préparation et des interventions, tout en soutenant le commerce international. Le Ministère a participé à son deuxième conseil de sécurité intérieure de la région du Nord-Est avec des partenaires des États et des provinces de l'est de l'Amérique du Nord.

Licensing and Registration

The Licensing and Registration Branch provides management of the ongoing operations of the NB 9-1-1 service as well as licensing and record management for a wide variety of activities, as listed below.

Licences et enregistrements

La Direction des licences et des enregistrements gère les activités courantes du service d'urgence NB 911 et fournit des services d'attribution de permis et de gestion des dossiers pour un large éventail d'activités, qui sont énumérées ci-dessous.

	2002-2003	2003-2004
<i>Drivers Licenses (Initial or renewal)</i> Permis de conduire (octroi ou renouvellement)	137 777	148 164
<i>Vehicle Registration/Immatriculation de véhicules à moteur</i>	658 190	706 082
<i>Dealers, Garages & Inspection Stations</i> Concessionnaires, garages et postes de vérification	3 852	3 863
<i>Liquor Licenses/Licences d'alcool</i>	2 760	2 657
<i>Liquor Permits/Permis d'alcool</i>	1 143	1 142
<i>Charitable Gaming Licenses/Licences de jeux de hasard organisés à des fins de bienfaisance</i>	712	732
<i>Charitable Gaming Permits/Permis de jeux de hasard organisés à des fins de bienfaisance</i>	988	1 117
<i>Film & Video Licenses/Licences de distribution de films et de vidéos</i>	869	830
<i>Private Investigators & Security Guards</i> DéTECTIVES privés et gardiens de sécurité	1 476	1 305
<i>Identity cards (non-driving)</i> Cartes d'identité (autres que le permis de conduire)	11 722	11 041
<i>Parking permit for persons having a disability/Permis relatif aux aires de stationnement réservées aux personnes handicapées</i>	N/A / n.d.	7 963

Service New Brunswick (SNB) has responsibility for most of the over the counter direct service delivery of the motor vehicle programs throughout New Brunswick, whereas the program administration and responsibility rests entirely within the Department of Public Safety.

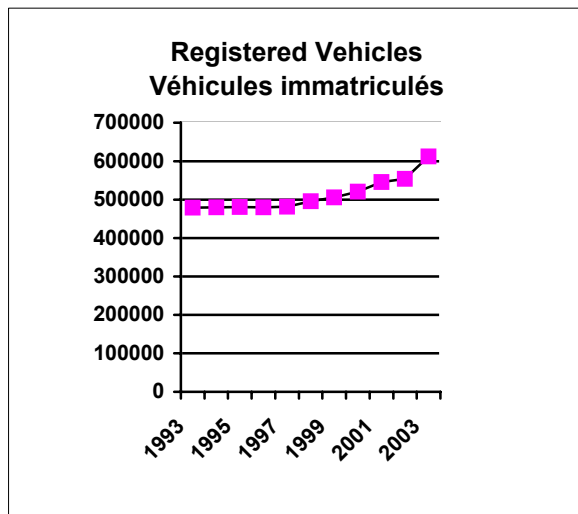
The Branch is also responsible for the accurate management of all driver records including violations of the *Motor Vehicle Act* or the *Criminal Code of Canada*, collisions as well as reinstatement of driving privileges. The primary objective is to ensure that only safe drivers maintain their driving privileges. This is accomplished by imposing sanctions on drivers who accumulate demerit points to specified levels. The Branch continues to

Services Nouveau-Brunswick (SNB) est chargé de la prestation de la plupart des services directs au comptoir relatifs aux véhicules à moteur dans l'ensemble de la province, tandis que l'administration et la responsabilité du programme incombent entièrement au ministère de la Sécurité publique.

La Direction veille également à la tenue des dossiers de tous les conducteurs, notamment en ce qui concerne les contraventions à la *Loi sur les véhicules à moteur* ou au *Code criminel du Canada*, les collisions ainsi que les rétablissements de permis. L'objectif premier est de s'assurer que seuls les conducteurs compétents ont le droit de conduire. Pour ce faire, des sanctions sont imposées aux conducteurs qui accumulent un certain nombre de points de

process requests for the searches of various records.

The trend over the last ten years has been a reduction in the number of accidents on New Brunswick highways, while the number of registered vehicles has increased as described in the graph below.

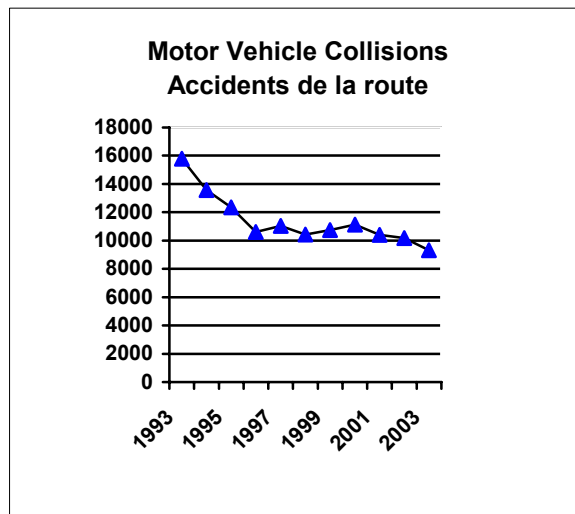


The Branch administers legislation, which requires convicted impaired drivers to participate in an alcohol re-education program prior to reinstatement of their driving privileges.

Under the authority of the *Motor Vehicle Act*, the Branch administers the process of mandatory periodic medical review of drivers who hold licenses Classes 1 through 4. The Medical Review Board, consisting of a team of physicians, meets regularly to provide recommendations to ensure adherence to the national medical standards, that have been established for bus, truck, ambulance, automobile and taxi drivers. The Registrar of Motor Vehicles also consults this Board with regard to other classes of drivers in situations where medical opinions are required for clarification and safety. During the year, 969 cases were reviewed (1097 in 2002-2003).

démérite. La Direction continue de traiter les demandes de recherches de divers dossiers.

La tendance au cours des dix dernières années a été une réduction du nombre d'accidents sur les routes du Nouveau-Brunswick, tandis que le nombre de véhicules immatriculés a augmenté, comme le démontre le graphique ci-dessous.



La Direction applique les lois exigeant que les conducteurs reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies participent à un programme de rééducation avant que leurs droits de conducteurs puissent être rétablis.

En vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur*, la Direction administre le processus relatif aux examens médicaux périodiques exigés pour les conducteurs qui sont titulaires de permis des classes 1 à 4. Le Conseil d'expertise médicale, formé d'une équipe de médecins, se réunit régulièrement afin de formuler des recommandations pour assurer la conformité aux normes médicales canadiennes établies pour les conducteurs d'autobus, de camions, d'ambulances, d'automobiles et de taxis. Il conseille également le registraire des véhicules à moteur relativement à d'autres classes de permis pour lesquelles des avis du médecin sont exigés à des fins de précision et

The Branch participates in the Atlantic Regional Security and Investigative Regulators initiative to develop standardized policies and processes for the Atlantic province's security industry. This initiative is part of the Council of Atlantic Premiers Action Plan for Regional Co-operation.

The Branch is also responsible for the data management of all records associated with the NB 9-1-1 program, including civic addressing for unincorporated areas of the province. In partnership with various public safety stakeholders throughout the province, the NB 9-1-1 Operations Bureau ensures accurate information management for the New Brunswick road network, as an integral part of the provincial NB 9-1-1 system. As well, Public Safety Answering Points (PSAPs) handle calls at seven locations throughout the province; Miramichi, Moncton, Saint John, Bathurst, Edmundston, Fredericton and RCMP "J" Division.

The level of service provided through the New Brunswick 9-1-1 system compares very favourably to 9-1-1 systems in other Canadian jurisdictions.

Results of an audit done in October 2003 showed that over 97% of all 9-1-1 calls were answered within three rings, at the Public Safety Answering Points.

de sécurité. Au cours de l'année, 969 cas ont été examinés (1 097 en 2002-2003).

La Direction participe à une initiative sur la sécurité régionale de l'Atlantique et les organismes d'enquête et de réglementation afin d'élaborer des directives et des processus normalisés pour l'industrie de la sécurité des provinces de l'Atlantique. Cette initiative fait partie du Plan d'action pour la coopération régionale du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

La Direction est aussi chargée de la gestion des données de tous les dossiers associés au programme NB 911, notamment l'établissement des adresses de voirie pour les régions non constituées de la province. En partenariat avec divers intervenants en matière de sécurité publique partout dans la province, l'Unité du service d'urgence NB 911 veille à la gestion exacte de l'information sur le réseau routier du Nouveau-Brunswick, comme partie intégrante du service NB 911 provincial. De plus, les centres de prise d'appels pour la sécurité du public répondent aux appels en sept endroits dans la province, soit Miramichi, Moncton, Saint-Jean, Bathurst, Edmundston, Fredericton et à la Division J de la GRC.

Le niveau des services fournis grâce au système NB 911 se compare très avantageusement à celui des systèmes 911 des autres administrations canadiennes.

Une vérification effectuée en octobre 2003 démontre que plus de 97 p. 100 de tous les appels reçus par le service NB 911 ont été pris après moins de trois sonneries dans les centres de prise d'appels pour la sécurité du public.

	2002-2003	2003-2004
<i>Civic Address Requests/Demandes relatives aux adresses de voirie</i>	2 422	2 184
<i>9-1-1 Calls Received/Appels reçus par le service NB 911</i>	151 025	148 651
<i>Calls Received on Landlines/Appels reçus par les lignes terrestres</i>	98 477	101 225
<i>Calls Received on Cellular Phones/Appels reçus de téléphones cellulaires</i>	50 488	47 426

Operational Policy

The Operational Policy Branch provides a variety of planning, policy and support services for the programs delivered by the Safety Services Division. Activities include conducting stakeholder consultations, project management, research and analysis, developing policy and legislation, providing interpretations and rulings, program design and implementation and performance management. Branch staff includes the Chief Coroner and the Registrar of Motor Vehicles.

Some key initiatives for the Branch in 2003-2004 include the development and implementation of a mandatory ATV safety training program for youths under 16 and a new on-line motor vehicle registration system for automobile dealers that was developed in co-operation with SNB.

Coroner Services

Coroner Services provides a system to investigate all sudden and unexpected deaths in the province, holds inquests where necessary and discharges other specific statutory duties. On average, coroners investigate twenty-six percent (26%) of the approximately six thousand (6,000) deaths per year in the province.

There were three (3) inquests (9 in 2002-2003)

Politique opérationnelle

Le personnel de cette direction fournit divers services en matière de planification, de politique et de soutien dans le cadre des programmes offerts par la Division des services de sécurité. Il s'occupe de la tenue de consultations avec les intervenants, de la gestion de projets, d'activités de recherche et d'analyse, de l'élaboration de politiques et de projets de loi, de la prestation d'interprétations et de décisions, de la conception des programmes, de la mise en œuvre et de la gestion du rendement. Le personnel de la Direction comprend le coroner en chef et le registraire des véhicules à moteur.

Certaines des initiatives clés de la Direction en 2003-2004 comprennent l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de formation obligatoire sur la sécurité relative aux VTT pour toute personne âgée de moins de 16 ans et l'adoption d'un nouveau système d'immatriculation des véhicules à moteur en ligne à l'intention des concessionnaires d'automobiles, qui a été élaboré en collaboration avec SNB.

Services des coroners

Les Services des coroners s'occupent d'enquêter sur tous les décès soudains et inattendus survenus dans la province, tiennent des enquêtes publiques au besoin et assument d'autres responsabilités prévues par la loi. En moyenne, les coroners enquêtent sur 26 p. 100 des quelque 6 000 décès qui surviennent annuellement dans la province.

Trois enquêtes publiques (9 en 2002-2003) ont

conducted during this period. The holding of an inquest has the effect of drawing public attention to the many contributing causes of sudden and unexpected deaths. As an alternative to holding an inquest, the Office of the Chief Coroner will, in certain cases, hold meetings with families and other interested parties to point out obvious recommendations that, if implemented, could prevent death in similar circumstances.

More comprehensive information on the operations of Coroner Services is contained in the Annual Report of the Chief Coroner that is tabled in the Legislature.

Compliance

The Compliance Branch enforces various acts and regulations. Enforcement activities focus on liquor licensing, tobacco sales to minors, lottery administration, commercial vehicle enforcement, driver licensing school audits, National Safety Code audits, motor vehicle inspections, private investigators, and coroner investigations.

National Safety Code

The National Safety Code for Motor Carriers is a comprehensive code of fifteen (15) minimum performance standards for the safe operation of commercial vehicles. The code applies to all persons responsible for the operation of commercial vehicles on the road, including trucks, buses, tractors and trailers. The Branch is responsible for delivering a Facility Audit program that conducts on-site audits of carrier records and inspection of vehicles. Staff also provides extensive information and guidance to carriers with respect to the requirements of the National Safety Code. During the year, one hundred sixty-one (161) on site audits and

été menées au cours de l'année. La tenue d'une enquête publique a pour effet d'attirer l'attention du public sur les nombreuses causes de décès soudains et inattendus. Plutôt que de tenir une enquête publique, le personnel du bureau du coroner en chef rencontre parfois les membres de la famille et les parties concernées pour leur faire part des recommandations évidentes qui, si elles sont mises en pratique, pourraient prévenir des décès dans des circonstances semblables.

On trouvera de plus amples renseignements sur les Services des coroners dans le rapport annuel du coroner en chef qui est déposé à l'Assemblée législative.

Contrôle de la conformité

La Direction du contrôle de la conformité est chargée de l'application de diverses lois et de leurs règlements dans les domaines suivants : délivrance des permis d'alcool, vente de tabac aux mineurs, administration des loteries, application des lois sur les véhicules utilitaires, vérification des écoles de conduite, vérifications liées au Code national de sécurité, inspections des véhicules à moteur, détectives privés et enquêtes du coroner.

Code national de sécurité

Le Code national de sécurité pour les transporteurs routiers est un code exhaustif de 15 normes de rendement minimal pour l'exploitation sécuritaire des véhicules utilitaires. Le code vise toutes les personnes chargées de l'exploitation de véhicules utilitaires sur la route (camions, autobus, tracteurs et remorques). La Direction est chargée de la prestation d'un programme d'inspection des installations dans le cadre duquel des inspections de véhicules et des vérifications des dossiers des transporteurs sont effectuées sur les lieux. Son personnel fournit aussi amplement d'information et d'orientation

investigations were conducted (122 in 2002-2003).

Commercial Vehicle Enforcement

The Branch has a responsibility to enhance public safety on provincial highways, to reduce highway damage caused by overweight vehicles and to provide a unified approach to Commercial Vehicle Enforcement (CVE) in New Brunswick.

Throughout the year, safety blitz campaigns are conducted across the province in locations with local, intra-provincial and extra-provincial truck traffic. Driver fitness checks and vehicle inspections are routinely conducted and information provided to drivers with respect to wheel separations and brake adjustments. In addition to CVE mobile units, other law enforcement agencies, including the RCMP and municipal police services, participate in selected blitzes.

aux transporteurs concernant les exigences du Code national de sécurité. Au cours de l'exercice, 161 vérifications et enquêtes sur les lieux ont été effectuées (122 en 2002-2003).

Application des lois sur les véhicules utilitaires

La Direction est chargée d'accroître la sécurité du public sur les routes de la province, de réduire les dommages causés aux routes par des véhicules ayant un poids excédentaire et de fournir une approche unifiée à l'application des lois sur les véhicules utilitaires au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'année, des campagnes de sécurité sont organisées à divers endroits de la province où circule le trafic local, intraprovincial et extraprovincial de camions. La compétence des conducteurs et l'état des véhicules sont vérifiés fréquemment et des renseignements sont distribués au sujet de la perte de roues et du réglage des freins. En plus des unités mobiles du Ministère, d'autres organismes chargés de l'application des lois, notamment la GRC et les services de police municipaux, participent à certaines campagnes.

	2002 - 2003	2003 - 2004
<i>Commercial vehicles checked or weighed</i> Véhicules utilitaires inspectés ou pesés	884 584	815 965
<i>Inspections conducted</i> Inspections effectuées	8 979	24 029*
<i>Charges Laid</i> Accusations portées	5 305	5 195
<i>Warnings Given</i> Avertissements donnés	9 719	13 298
<i>Permits Issued</i> Permis délivrés <i>Permits include special permits for oversize and over dimensional commercial vehicles.</i> Les permis comprennent les permis spéciaux pour les véhicules utilitaires de dimensions excédentaires.	895	758

* *significant increase due to improvement in reporting system.*

* *augmentation importante attribuable à l'amélioration du système de production de rapports.*

Roadcheck, the International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA) safety inspection blitz, is conducted simultaneously in Canada, the United States, and Mexico in early June. The Branch organizes and operates this vehicle inspection and highway safety promotion campaign in New Brunswick. Activities include driver and vehicle inspections, safe driver awards and the promotion of safe driving practices. Specially trained officers conduct these inspections around the clock during this seventy-two (72) hour blitz. During Roadcheck 2004, two hundred and eighty-nine (289) trucks were inspected (266 in 2002-2003) with an out of service rate of 26% (32% in 2002-2003). Most defects were remedied on-site.

Operation Air Brake is another safety promotion campaign taking place in Canada and quickly spreading in the United States. The 12-hour inspection blitzes took place twice in 2003-2004 and are used to inform and educate truck drivers on the importance and proper methods of checking and adjusting brakes. Of the 89 vehicles inspected (130 in 2002-2003) over the two blitzes, 11 (12%) were placed out of service for brake adjustments (21 or 16% in 2002-2003) and 10 (11%) were placed out of service for brake components (14 or 11% in 2002-2003).

During the year 3,089 inspections of licensed motor vehicle inspection stations and investigations were conducted within the Motor Vehicle Inspection Program.

Liquor, Lotteries and Tobacco Enforcement

Compliance Branch staff enforce provincial legislation and regulations under the *Liquor Control Act*, the *Tobacco Sales Act*, the *Film*

Roadcheck, la campagne d'inspection de sécurité de l'International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA), se déroule au Canada, aux États-Unis et au Mexique tous les ans au début de juin. La Direction organise et met en œuvre cette campagne d'inspection des véhicules et de promotion de la sécurité routière au Nouveau-Brunswick, qui comprend le contrôle des compétences des conducteurs et l'inspection des véhicules, la remise de prix aux conducteurs prudents et la promotion de la prudence au volant. Des agents ayant reçu une formation spéciale effectuent ces inspections 24 heures sur 24 pendant les 72 heures de la campagne éclair. Parmi les 289 camions qui ont été inspectés au cours de l'opération *Roadcheck* 2004 (266 en 2002-2003), 26 p. 100 (32 p. 100 en 2002-2003) ont été retirés de la route. La plupart des déficiences ont été réparées sur place.

L'Opération freins pneumatiques est une autre campagne de promotion de la sécurité qui se déroule au Canada et qui s'étend rapidement aux États-Unis. Deux campagnes éclair de 12 heures ont eu lieu en 2003-2004. Elles servent à informer et à sensibiliser les chauffeurs de camions à l'importance d'utiliser de bonnes méthodes pour vérifier et régler les freins. Des 89 véhicules inspectés (130 en 2002-2003) pendant les deux campagnes éclair, 11 (12 p. 100) ont été retirés de la route pour le réglage des freins (21 ou 16 p. 100 en 2002-2003) et 10 (11 p. 100) à cause des composantes de frein (14 ou 11 p. 100 en 2002-2003).

Au cours de l'année, 3 089 enquêtes et inspections de postes de vérification de véhicules à moteur titulaires d'une licence ont été effectuées en vertu du Programme d'inspection des véhicules à moteur.

Alcool, loteries et tabac

Le personnel de la Direction du contrôle de la conformité veille à l'application des lois et des règlements provinciaux en ce qui concerne la

and Video Act, Restricted Beverages Act and the Private Investigators and Security Services Act. Inspections and investigations are also carried out on behalf of the Lotteries Commission.

Loi sur la réglementation des alcools, la Loi sur les ventes de tabac, la Loi sur le film et le vidéo, la Loi sur les boissons restreintes et la Loi sur les détectives privés et les services de sécurité. Le personnel effectue aussi des inspections et des enquêtes pour la Commission des loteries.

<i>Investigations and inspections conducted</i> Enquêtes et inspections ayant eu lieu	2002 - 2003	2003 - 2004
<i>Liquor</i> Alcools	4 346	4 205
<i>Lotteries</i> Loteries	2 604	2 765
<i>Tobacco Sales to Minors</i> Ventes de tabac aux mineurs	2 899	2 729

Inspection Services

Inspection Services is a Special Operating Agency (SOA) responsible for the safety of electrical, plumbing, propane, natural and medical gas installations, boilers and pressure vessels, elevators and amusement rides. Enforcement is carried out under the *Electrical Installation and Inspection Act*, the *Plumbing Installation and Inspection Act*, the *Boiler and Pressure Vessel Act*, and the *Elevators and Lifts Act*.

Regulatory activities include setting standards, design review, equipment registrations, permits, inspections, examinations and licenses, compliance and accident investigations.

Inspection Services consists of technical and support staff operating out of regional offices in Fredericton, Moncton, Saint John, Bathurst, Miramichi, Campbellton, Edmundston and Woodstock.

Stakeholders play an important role in the

Services d'inspection

Les Services d'inspection sont un organisme de service spécial (OSS) chargé de la sécurité des installations électriques, des installations de plomberie, des installations au gaz propane, naturel et à usage médical, des chaudières et des appareils à pression, des ascenseurs et des manèges. Les codes sont appliqués en vertu de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques*, de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie*, de la *Loi sur les chaudières et appareils à pression* et de la *Loi sur les ascenseurs et les monte-charge*.

Les activités de réglementation comprennent l'établissement de normes, l'examen des plans, l'homologation du matériel, les permis, les inspections, les examens, les licences, la conformité et les enquêtes sur les accidents.

Les Services d'inspection comptent sur du personnel technique et de soutien qui travaille à partir des bureaux régionaux de Fredericton, Moncton, Saint-Jean, Bathurst, Miramichi, Campbellton, Edmundston et Woodstock.

Les intervenants jouent un rôle important. Plus

operations. More than fifty (50) members participate on four (4) Safety Advisory Committees, representing each of the technical areas. These committees advise Inspection Services on all matters dealing with inspection policy and legislation.

Inspection Services is accountable to manage operations on a cost recovery basis and to deliver services according to approved performance standards. More comprehensive information on the operations of Inspection Services is contained in the Annual Report of Inspection Services tabled in the Legislature.

de 50 membres participent aux travaux de quatre comités consultatifs de sécurité représentant chacun des secteurs techniques. Ces comités conseillent les Services d'inspection sur toutes les questions portant sur les lois et les directives concernant l'inspection.

Les Services d'inspection doivent rendre compte de la gestion des opérations sur une base de recouvrement des coûts et de la prestation des services selon les normes de rendement approuvées. On trouvera de plus amples renseignements sur les Services d'inspection dans le rapport annuel des Services d'inspection qui est déposé à l'Assemblée législative.

CORPORATE SERVICES DIVISION

\$3,096,451

63.7 FTE

Corporate Services provides a range of key support and direct services, working in partnership with the other divisions of the Department to assist in the achievement of the organization's programs. The Division plays an integral role in reinforcing the departmental values through leadership and support services in the areas of information systems, financial management, human resources and administrative functions.

Highlights

- The Department's strategic goal of rejuvenating its workforce continues through the provincial internship program and its partnership with the Université de Moncton, St Thomas University and the University of New Brunswick. We have been successful in retaining 50% of these interns within the Provincial Government while the others have obtained employment in other sectors.
- Organization wellness, as a departmental value and as a key result area of our strategic plan, remains a priority. We are working to create an environment which will maximize the energy, commitment and effectiveness of employees. A report entitled "Wellness Report 2003" was prepared to document wellness contributions, outlining the various innovative activities and wellness learning opportunities. The Department has also shared its findings and knowledge with all other government departments.

DIVISION DES SERVICES MINISTÉRIELS

3 096 451 \$

63,7 ETP

En collaboration avec les autres divisions, la Division des services ministériels fournit une vaste gamme de services de soutien et de services directs essentiels en vue d'aider le Ministère à atteindre ses objectifs en matière de prestation des programmes. La Division joue un rôle essentiel dans le renforcement des valeurs ministérielles grâce au leadership et à des services de soutien dans les domaines des systèmes d'information, de la gestion financière, des ressources humaines et des fonctions administratives.

Faits marquants

- Le Ministère a poursuivi son objectif stratégique de renouvellement de la main-d'œuvre au moyen du programme provincial de stage et d'un partenariat avec l'Université de Moncton, l'Université St. Thomas et l'Université du Nouveau-Brunswick. Il a été en mesure de retenir 50 p. 100 de ces stagiaires au sein du gouvernement provincial tandis que les autres ont obtenu un emploi dans d'autres secteurs.
- Le mieux-être de l'organisation, à titre de valeur ministérielle et de domaine d'activité clé de notre plan stratégique, demeure une priorité. Nous travaillons à la création d'un environnement qui permettra de maximiser l'énergie, l'engagement et l'efficacité des employés. Le *Rapport sur le mieux-être 2003* a été préparé afin de documenter les contributions au mieux-être, soulignant les diverses activités innovatrices et possibilités d'apprentissage en matière de mieux-être. Le ministère a également partagé ses conclusions et ses connaissances avec tous les autres ministères gouvernementaux.

- The Department of Public Safety was the first ever recipient of the Canadian Mental Health Association, Fredericton/Oromocto Regions' Annual Wellness Award highlighting its commitment to workplace wellness.
 - Managers and employees of the Department continued to receive training on the Department's new Employee Development and Appraisal System (EDAS).
 - To enhance the leadership capacity within our organization the Department remains committed to building our management skills through the Public Service Management Program. Six (6) Public Safety employees successfully completed the program.
 - To welcome new employees and provide valuable information to support current employees, a new Orientation Manual was produced and is located on our Intranet site.
 - We have placed a greater emphasis on maintaining a healthy and safe work environment for our employees by working with local Joint Health and Safety committees and through the development of enhanced evacuation plans which are part of our departmental emergency preparedness efforts.
 - The Information Technology Branch worked closely with the other divisions of the Department on developing systems that support their business priorities. Some of that work included developing a web-based system to allow fire departments to report fire incidents to the Fire Marshal's Office including providing computers to fire departments who previously did not have
- Le ministère de la Sécurité publique a été le tout premier récipiendaire du prix annuel sur le mieux-être de l'Association canadienne pour la santé mentale, région de Fredericton/Oromocto, soulignant son engagement envers le mieux-être en milieu de travail.
 - Les gestionnaires et les employés du ministère ont continué de recevoir une formation sur le nouveau système de perfectionnement et d'évaluation des employés du Ministère.
 - Afin d'améliorer la capacité de leadership de notre organisation, le Ministère maintient son engagement pour l'accroissement de nos compétences en gestion au moyen du Programme de formation des gestionnaires de la fonction publique. Six (6) employés du ministère de la Sécurité publique ont suivi le programme avec succès.
 - Pour accueillir les nouveaux employés et fournir des renseignements utiles aux employés actuels, un nouveau manuel d'orientation a été produit et peut être consulté sur notre site intranet.
 - Nous avons accordé une plus grande importance au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire pour nos employés en travaillant avec les comités mixtes d'hygiène et de sécurité locaux et en élaborant des plans améliorés d'évacuation qui font partie des efforts du Ministère en matière de protection civile.
 - La Direction de la technologie de l'information a travaillé en étroite collaboration avec les autres divisions du Ministère à l'élaboration de systèmes à l'appui de leurs priorités opérationnelles. Une partie des travaux réalisés comprenait l'élaboration d'un système sur le Web permettant aux services d'incendie de signaler les incendies au bureau du prévôt des incendies, en fournissant notamment des

them. Other work performed enabled auto dealers to register vehicles from their business premises. The Branch also worked together with Safety Services Division and municipal police forces to establish a high speed data network interconnecting police forces in the province.

A project to consolidate financial/purchasing procedures for use by employees was completed with the Comptroller's Office and has been made available to all other departments.

Financial Services

Financial Services ensures compliance with the requirements of various Acts, Regulations and other established financial guidelines, co-ordinates and administers the financial data base of the Department, liaises with central agencies and provides managers with support services in the areas of financial analysis and forecasting.

More specifically, these services include accounting, financial analysis, expenditure projections, co-ordination of the budget process, auditing and liaison with the RCMP respecting financial matters.

Information Technology

Information Technology services includes systems consulting, coordination, development and support services, installation of computer hardware and software and its application to departmental business processes.

In addition to providing support for the existing technology base within the Department, the unit is responsible for upgrades to the Department's

ordinateurs aux services d'incendie qui n'en avaient pas. Les autres travaux effectués ont permis aux concessionnaires automobiles d'immatriculer les véhicules à partir des locaux de leur entreprise. La Direction a également travaillé avec la Division des services de sécurité et les corps de police municipaux pour établir un réseau de transmission de données à haute vitesse reliant entre eux les services de police de la province.

Un projet visant à préciser les procédures financières et d'achat à l'usage des employés a été mené à terme avec le Bureau du contrôleur et a été mis à la disposition de tous les autres ministères.

Services financiers

La Direction des services financiers assure le respect des dispositions de diverses lois, règlements et autres lignes directrices établies sur le plan financier. De plus, elle coordonne et administre la base de données financières du Ministère, assure la liaison avec les organismes centraux et fournit aux gestionnaires des services de soutien dans les domaines des prévisions et de l'analyse financières.

La Direction s'occupe plus particulièrement de la comptabilité, de l'analyse financière, des prévisions des dépenses, de la coordination du processus budgétaire, de la vérification et du lien avec la GRC relativement aux questions financières.

Technologie de l'information

La Direction de la technologie de l'information offre des services de consultation, de coordination, de développement et de soutien. De plus, elle installe le matériel informatique et les logiciels et en fait la configuration en fonction des procédés administratifs du Ministère.

En plus de son rôle de soutien de l'environnement technologique du Ministère, la Direction est chargée de mettre à niveau l'infrastructure informatique de ce dernier. La

computer infrastructure. The unit also completed development of business applications serving both the Community and Correctional Services Division as well as the Safety Services Division.

Human Resource Services

Human Resource Services provides a comprehensive framework for organizational development, placement and succession planning. The focus of this framework is to increase the capacity of the Department to recruit, retain and motivate talented employees and to create a climate that enables employees to develop and use their capabilities to the fullest extent, in order to further both individual and organizational goals. Creating this climate has involved a focused effort on wellness initiatives that promote and enhance the wellbeing of employees.

Specific responsibilities include personnel administration, payroll, labour relations, human relations, training and program administration, including the official language policy.

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in their official language of choice. There were two complaints received during fiscal year 2003-2004, one of which dealt with language of service and the other dealt with the availability of training materials in both official languages. Both complaints were substantiated and appropriate action was taken to address the matter.

Administrative Services

Direction a terminé l'élaboration d'applications de gestion qu'utilisent à la fois la Division des services communautaires et correctionnels et la Division des services de sécurité.

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines fournit un plan d'ensemble pour le perfectionnement et le placement des employés ainsi que la planification de la relève au sein de l'organisation. Elle augmente ainsi la capacité du Ministère de recruter, de retenir et de motiver des employés de talent et crée un climat susceptible de permettre aux membres du personnel de se perfectionner et d'utiliser leurs aptitudes au maximum dans le but d'atteindre leurs propres objectifs et ceux de l'organisation. L'établissement d'un tel climat a exigé une concentration des efforts sur des projets de mieux-être qui favorisent et accroissent la satisfaction des employés.

La Direction s'occupe plus particulièrement de l'administration du personnel, de la feuille de paie, des relations de travail, des relations humaines, de la formation et de l'administration des programmes, y compris la politique sur les langues officielles.

Le ministère de la Sécurité publique reconnaît ses obligations et s'est engagé à offrir et à fournir de façon active des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix. En 2003-2004, deux plaintes ont été reçues, dont une portait sur la langue de service et l'autre sur la disponibilité de matériel de formation dans les deux langues officielles. Les deux plaintes étaient fondées et les mesures appropriées ont été prises pour rectifier la situation.

Services administratifs

La Direction des services administratifs offre des

The Administrative Services Branch provides general support services including the administration of telecommunication requirements, purchases of furniture and equipment, coordination of translation services, central filing and acquisition and renovation of office accommodations.

services généraux de soutien, notamment l'administration des exigences en matière de télécommunication, l'achat de meubles et d'équipement, la coordination des services de traduction, le classement central ainsi que l'acquisition et la rénovation des locaux.

Policy and Public Affairs

\$860 819

14.7 FTEs

Policy and Public Affairs provides information, policy analysis, and advice in support of strategic planning, legislation development and delivery of programs and services.

Highlights:

- Staff were involved in co-hosting the Atlantic Crime Prevention Conference at St. Thomas University, Fredericton, NB.
- Policy and Planning staff launched the Department's Strategic Planning process.
- Public Affairs staff played a key role in co-ordinating and implementing several public awareness/education campaigns in the areas of highway safety (ATV safety, moose/vehicle collisions prevention, reducing drinking and driving, increasing seat belt and child safety restraint use), fire prevention, crime prevention, and emergency preparedness in New Brunswick.
- Public Affairs staff were also involved in the development of the Road Safety Vision 2010 Action Plan. This document will be the blueprint for action by all partners participating in highway safety in New Brunswick.
- Public Affairs staff were also involved in the planning of the Atlantic 9-1-1 Conference that will be held in Fredericton in May 2004.

Politique et affaires publiques

860 819 \$

14,7 ETP

La Division de la politique et des affaires publiques fournit des services d'information et d'analyse de politiques ainsi que des conseils pour soutenir la planification stratégique, l'élaboration de projets de lois et la prestation de programmes et de services.

Faits marquants

- Le Ministère a été l'hôte conjoint de la Conférence annuelle de l'Atlantique sur la prévention du crime à l'Université St. Thomas, à Fredericton (Nouveau-Brunswick).
- Le personnel de la Section des politiques et de la planification a lancé le processus de planification stratégique du Ministère.
- Le personnel de la Section des affaires publiques a joué un rôle important dans la coordination et la mise en œuvre de plusieurs campagnes d'éducation et de sensibilisation du public dans les domaines de la sécurité routière (VTT, prévention des collisions avec des orignaux, alcool au volant, utilisation des ceintures de sécurité et des sièges d'enfants), de la prévention des incendies, de la prévention du crime et de la protection civile au Nouveau-Brunswick.
- Le personnel de la Section des affaires publiques a également participé à l'élaboration du plan d'action de Vision sécurité routière 2010. Ce document sera le modèle d'action pour tous les partenaires participant aux initiatives de sécurité routière au Nouveau-Brunswick.
- Le personnel de la Section des affaires publiques a en outre contribué à la planification de la Conférence des services 911 en Atlantique qui aura lieu à Fredericton en mai 2004.

- In response to recommendations of the ATV Task Force to provide all-terrain vehicles with a safe and environmentally friendly trail network, amendments to the *All-Terrain Act* were legislated and came into effect September 1, 2003. The Act is now called the *Off Road Vehicle Act*. The amendments honored the government's commitment to amend the legislation to: require youth under 16 to take an approved safety course; require mandatory liability insurance for all-terrain vehicles; establish a managed ATV trail system, and establish a Trail Management Trust Fund.
- On October 1, 2003, amendments to Regulations under the *Motor Vehicle Act* came into effect to give driver-training course operators the possibility to offer their course through various methods of classroom instruction, such as on-line, computer assisted, or self-study driver training, or a combination. These amendments make driver-training courses more accessible to the public, and comply with the government's commitment to e-NB and e-commerce.
- The Province of New Brunswick, along with other Canadian jurisdictions, is a signatory to the National Safety Code (NSC), an agreement intended to provide a basis in Canada for uniformity of operation and safety standards for commercial vehicles. Implementation of the standards of the Code has been ongoing since October 1989. In February 2003, amendments to the *Motor Vehicle Act* and a new *Carrier Profile and Compliance Regulation* under the Act came into force,
- En réponse aux recommandations du Groupe de travail sur les VTT d'établir à l'intention des utilisateurs de véhicules tout-terrain un réseau de sentiers sécuritaire et respectueux de l'environnement, des modifications à la *Loi sur les véhicules tout-terrain* ont été adoptées et sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2003. La *Loi* se nomme maintenant la *Loi sur les véhicules hors route*. Les modifications font suite à l'engagement du gouvernement de modifier la *Loi* afin d'obliger toute personne âgée de moins de 16 ans à suivre un cours de conduite sécuritaire approuvé, d'exiger une assurance responsabilité obligatoire pour les véhicules tout-terrain, d'établir un réseau de sentiers géré de véhicules tout-terrain et d'établir un Fonds en fiducie pour la gestion des sentiers.
- Le 1^{er} octobre 2003, des modifications aux règlements d'application de la *Loi sur les véhicules à moteur* sont entrées en vigueur pour donner aux entreprises la possibilité d'offrir leur cours de conduite selon diverses méthodes, comme l'autoformation, l'enseignement en ligne ou assistée par ordinateur ou toute combinaison de ces méthodes. Ces modifications rendent les cours de conduite plus accessibles au public et sont conformes à l'engagement du gouvernement envers e-NB et le commerce électronique.
- La province du Nouveau-Brunswick, tout comme d'autres provinces et territoires du Canada, est un signataire du Code national de sécurité (CNS), une entente visant à fournir au Canada une base pour l'uniformité de l'exploitation des véhicules utilitaires et des normes de sécurité à cet égard. La mise en œuvre des normes du Code se poursuit depuis octobre 1989. En février 2003, des modifications à la *Loi sur les véhicules à moteur* et un nouveau *Règlement sur le profil et la conformité des transporteurs* établi en vertu de

to further enhance the operation and safety standards of commercial vehicles through the National Safety Code.

- The Division led the department Protocol Project Team in the revision of the materials to deal with women and child abuse in New Brunswick.

Policy & Planning

The Policy & Planning Branch provides statistical analysis, policy advice and assistance in matters related to the coordination of the departmental strategic planning process and Federal/Provincial Territorial relations. In addition, staff provide ministerial support and liaise with central agencies and other departments.

Policy & Planning also co-ordinates crime prevention initiatives that involve building partnerships between all levels of government, the volunteer sector, business and the law enforcement community. This section works collaboratively with the federal government on the Community Mobilization Program to help communities develop sustainable approaches to community safety and crime prevention.

Legislation Development

The Legislation Development branch is responsible for the coordination and development of relevant departmental legislation and policy, for providing advice, and for ensuring appropriate linkages with other government departments and agencies.

cette loi sont entrés en vigueur pour améliorer davantage les normes régissant l'exploitation et la sécurité des véhicules utilitaires grâce au Code national de sécurité.

- La Division a dirigé l'équipe du projet sur les protocoles du Ministère dans la révision des outils utilisés pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux enfants au Nouveau-Brunswick.

Politiques et planification

La Section des politiques et de la planification fournit des services d'analyse statistique, des conseils en matière de politique et du soutien pour les questions qui concernent la coordination du processus de planification stratégique du Ministère et les relations fédérales-provinciales-territoriales. De plus, le personnel assure la liaison avec les organismes centraux et les autres ministères et leur fournit un soutien ministériel.

Cette section coordonne aussi les activités de prévention du crime qui exigent la création de partenariats entre tous les paliers de gouvernement, le secteur bénévole, le milieu des affaires et les services de maintien de l'ordre. Elle collabore avec le gouvernement fédéral au Programme de mobilisation des collectivités afin d'aider les collectivités à élaborer des approches durables face à la sécurité communautaire et à la prévention du crime.

Élaboration des lois

La Section de l'élaboration des lois coordonne et élabore les politiques et les mesures législatives qui relèvent du Ministère, elle offre des conseils et elle établit les contacts nécessaires avec les autres ministères et organismes gouvernementaux.

Public Affairs

The Public Affairs Branch provides assistance to operational Divisions to produce the information that is made available to the public related to departmental programs, services and new policy initiatives. All public information is posted on the Department's website at <http://www.gnb.ca/0276/index.htm>.

Public Affairs staff members plan and deliver public education and awareness campaigns, either in partnership with other government and non-governmental agencies, or directly to the public.

Public Affairs also provides advice and assistance to departmental staff in matters related to the coordination of responses to requests made under the *Right to Information Act*, as well as matters related to the *Protection of Personal Information Act* and civil litigation.

Affaires publiques

La Section des affaires publiques aide les divisions opérationnelles à produire l'information qui est mise à la disposition du grand public au sujet des programmes, des services et des initiatives stratégiques du Ministère. Toute l'information publique est publiée dans le site Web du Ministère à l'adresse <http://www.gnb.ca/0276/index.htm>.

Le personnel de la Section des affaires publiques assure la planification et la prestation des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public, en partenariat avec d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ou directement.

La Section des affaires publiques donne également des conseils et de l'aide au personnel du Ministère en ce qui concerne la coordination des réponses aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* ainsi que les enjeux qui découlent de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et des poursuites civiles.

Appendices / Annexes

Appendix I

Boards and Commissions

Statutory Body and Authority	Membership	Terms of Reference
Private Investigators and Security Services Licensing Commission <i>(Private Investigators and Security Services Act)</i>	One Chairperson, two members appointed by the Minister of Public Safety	To review licence applications, deal with complaints, and conduct hearings for the purpose of suspension or revocation of licences.
Salvage Dealers Licensing Commission <i>(Salvage Dealers Licensing Act)</i>	One Chairperson, two members appointed by the Minister of Public Safety	To review for approval all application, suspension and revocations for salvage dealers licences.
New Brunswick Police Commission <i>(Police Act)</i>	One Chairperson, one Vice Chairperson, and such other members as the Lieutenant Governor-in-Council sees fit to appoint.	To investigate citizen complaints concerning conduct of municipal and regional police officers, to determine the adequacy of police forces and to enquire into any matter respecting policing in New Brunswick..
Board of Examiners for Power Engineers	One Chairperson and not more than four other members appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	Establishes the qualification and competency of power engineers.
Board of Examiners for Compressed Gas	One Chairperson and not fewer than four other members appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	Examines persons applying for licensing to install or service compressed gas burning equipment.

Annexe I

Conseils et commissions

Organismes et dispositions habilitantes	Composition	Mandat
Commission des licences de détectives privés et de services de sécurité <i>(Loi sur les détectives privés et les services de sécurité)</i>	Un président et deux membres, nommés par le ministre de la Sécurité publique	Étudier les demandes de licences, donner suite aux plaintes et tenir des audiences sur la suspension ou la révocation des licences.
Commission des licences de brocanteur <i>(Loi sur les licences de brocanteurs)</i>	Un président et deux membres, nommés par le ministre de la Sécurité publique	Étudier à des fins d’approbation toutes les demandes de licences de brocanteur ainsi que les suspensions et les révocations.
Commission de police du Nouveau-Brunswick <i>(Loi sur la police)</i>	Un président, un vice-président et tout autre membre que le lieutenant-gouverneur en conseil juge bon de nommer	Enquêter sur les plaintes de citoyens concernant des agents de police municipaux ou régionaux, vérifier le caractère adéquat des corps de police et mener des enquêtes sur toute question portant sur les services de police au Nouveau-Brunswick.
Bureau des examinateurs des ingénieurs spécialisés en force motrice	Un président et pas plus de quatre autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil	Déterminer la qualification et les compétences des ingénieurs spécialisés en force motrice.
Bureau des examinateurs en matière de gaz comprimé	Un président et pas moins de quatre autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil	Examiner les demandes de permis pour l’installation et l’entretien d’appareils à combustion de gaz comprimé.

Appendix II / Annexe II

Financial Overview / Aperçu de la situation financière

Program/ Programme	Amended Budget*/ Budget rectifié*	Expenditure/ Dépenses	Variance (Under)-Over/ Écart (en moins)/en plus
	(000) \$	(000) \$	(000) \$
Corporate Services & Policy & Public Affairs/ Services généraux et Politique et affaires publiques	3,962,512 3 962 512	3,957,270 3 957 270	(5,242) (5 242)
Community and Correctional Services/ Services communautaires et correctionnels	28,899,386 28 899 386	28,735,535 28 735 535	(163,851) (163 851)
Safety Services/ Services de sécurité	55,840,597 55 840 597	56,779,805 56 779 805	939,208 939 208
Total	88,702,495 88 702 495	89,472,610 89 472 610	<u>770,115</u> <u>770 115</u>

During the year, two Disaster Financial Assistance Programs were approved to aid those affected by the February 2003 ice storm and the March 2003 flood in south central and eastern New Brunswick. The cost of these programs was \$797,442. Without this extraordinary expense that was not in the department's budget base, the department would have registered a surplus of \$27,327.

Au cours de l'année, deux Programmes d'aide financière en cas de catastrophe ont été approuvés pour fournir un soutien aux personnes touchées par le verglas de février 2003 et l'inondation de mars 2003 dans la région du centre-sud et du sud-est du Nouveau-Brunswick. Le coût de ces programmes s'est élevé à 797 442 \$. Sans cette dépense extraordinaire, qui n'était pas prévue dans la base budgétaire du Ministère, celui-ci aurait terminé l'année avec un excédent de 27 327 \$.